

2019 • 2020

Schoulbuet

p./S. 44

Calendrier scolaire

à détacher

Schulkalender

zum Herausnehmen

- Infos EF Mamer / EF Capellen p./S. 6 + 7
- Transport scolaire / Schultransport p./S. 47
- Photos de classes / Klassenfotos p./S. 52

GEMENG
Mamer

UN GUIDE POUR PARENTS ET ÉLÈVES

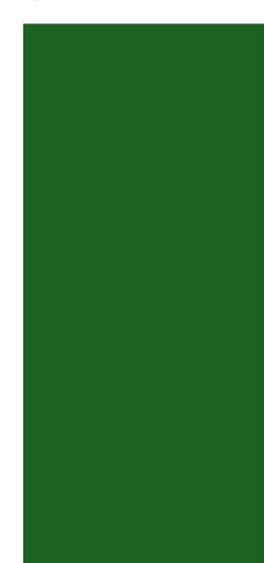
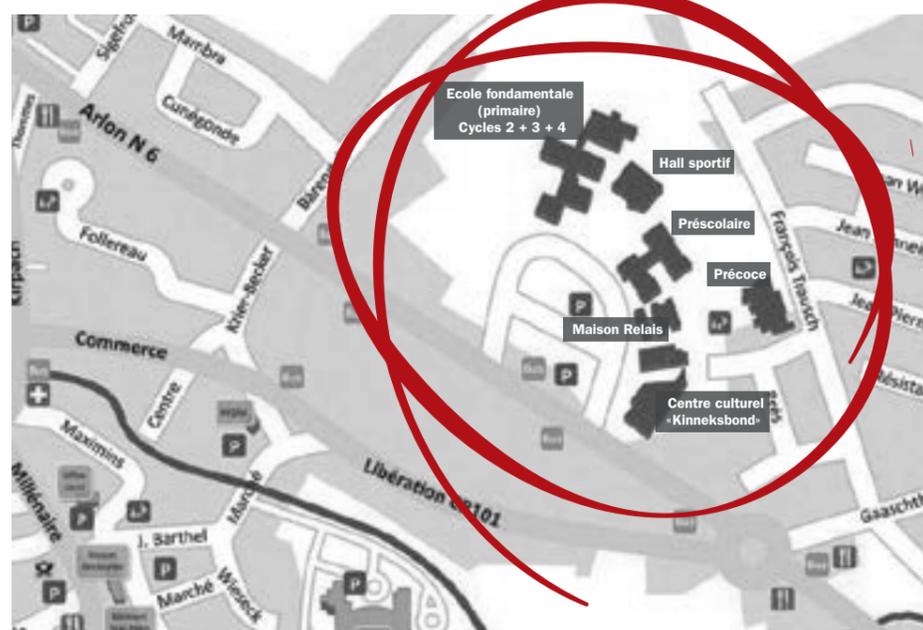
EIN HANDBUCH FÜR ELTERN UND SCHÜLER



Campus « Kinneksbond » Mamer

42, route d'Arlon | L-8210 Mamer
Maison Relais Mamer

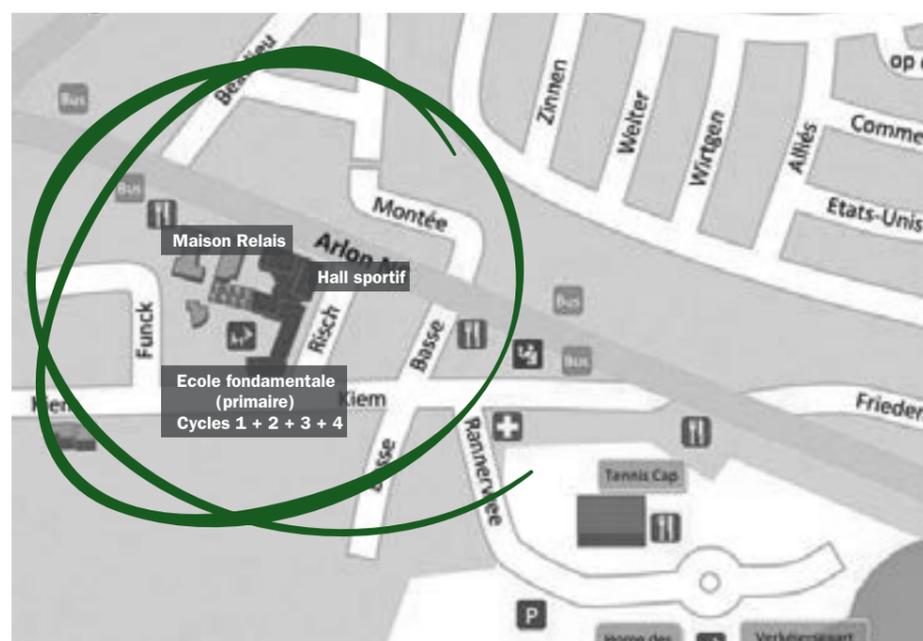
T. 26395 - 600
T. 26395 - 200



Campus Scolaire Capellen

45, route d'Arlon L-8310 Capellen
Maison Relais Capellen

T. 26395 - 600
T. 26395 - 800



Préface • Vorwort



Die Schule ist wie ein Haus: ohne Grundbau fällt es in sich zusammen. So ist auch die Schule das Fundament unserer Gesellschaft. Sie gibt jedem Kind in unserem Land die einmalige Chance, sich eine solide Grundlage zu erschaffen, auf der sein zukünftiges Leben fußen kann. Unsere beiden Schulen in Mamer und Capellen und deren Lehrkörperschaft haben sich diese Mission auf die Fahne geschrieben und führen sie Tag für Tag exemplarisch aus. Mein Dank geht an dieser Stelle an alle Lehrerinnen und Lehrer sowie Erzieherinnen und Erzieher für ihren unermüdbaren Einsatz. „Die Lehrer sind die Gärtner der menschlichen Intelligenz“ sagte einst Victor Hugo. Wie Recht er hatte!

Rund 800 Kinder sind in den beiden Grundschulen Mamer und Capellen eingeschrieben. Beide Standorte haben in den letzten Monaten eine grundlegende verwaltungs-

technische Neuerung hinter sich. Am 4. März 2019 entschied der Gemeinderat, dass beide Schulen ab diesem Schulanfang als getrennte Entitäten funktionieren würden. Die jeweiligen Bezugspersonen befinden sich auf den Seiten 6 (Mamer) und 7 (Capellen) dieses Handbuchs. Beide Standorte sind auch visuell klar voneinander getrennt: während Mamer in der Farbe Bordeaux-Rot - welche sich ebenfalls im neuen Logo wiederfindet - auftritt, ist Capellen durch die Farbe Grün - in Anlehnung an die farbigen Fensterscheiben des Schulgebäudes - gekennzeichnet.

Dieser „Schoulbuet“ wird Sie das ganze Jahr über begleiten. Hier finden Sie alle nötigen Informationen, Bezugspersonen, Telefonnummern usw. welche Sie im Laufe des Schuljahres benötigen könnten. Des Weiteren ist dieses Heft mit seinen vielen Bilderstreifen eine Rückschau auf das vergangene Jahr.

Auf Seite 10 können Sie im so genannten Schul-Entwicklungsplan nachlesen, wie das Lehrerkollegium die Schule der Zukunft gestalten wird. Hauptziel für die kommenden Jahre ist die Umsetzung des Differenzierung-Konzeptes. Weg von der pädagogischen Vereinheitlichung, hin zu einem individuelleren Lehren. Mit diesem pädagogischen Werkzeug will der Lehrkörper der stetig wachsenden Ungleichartigkeit unserer Schulklassen entgegenwirken.

Des Weiteren lade ich alle Eltern dazu ein, unser kostenfreies SMS2Citizen-System zu abonnieren. Seit einigen Monaten werden Ihnen ebenfalls SMS-Meldungen, welche zum Beispiel Änderungen im Bustransport betreffen, vom Gemeindepersonal zugeschickt. Die Einschreibung dauert eine Minute und ist kostenfrei unter www.sms2citizen.lu abrufbar.

Dann möchte ich an dieser Stelle vor jenen Schülern den Hut ziehen, welche den YouTube-Kanal der Mammerschulen ins Leben gerufen haben. Hier erklären Schülerinnen und Schüler mit ihren eigenen Worten in selbstgedrehten Videos Themen und Aufgabenstellungen des schulischen Alltags. Der Link zum Kanal befindet sich auf Seite 12. Ein großes Bravo für diese Leistung! Schlussendlich möchte ich meinen Kollegen aus dem Schöffenkollegium, dem Gemeinderat, der Lehrkörperschaft, dem Gemeindepersonal sowie den Mitgliedern der Schulkommission meinen herzlichen Dank für die Arbeit aussprechen, die im vergangenen Jahr im Dienste der Grundschulen unserer Gemeinde geleistet wurde.

Auf ein erfolgreiches Schuljahr 2019/2020!

Gilles Roth, Bürgermeister

Il faut voir l'enseignement comme une maison : sans fondation, elle ne tiendra pas debout. Par analogie, l'école est le fondement de notre société. L'école donne à chaque enfant dans notre pays la chance de se construire une base solide sur laquelle il pourra bâtir sa vie. Nos deux écoles à Mamer et à Capellen ont comme mission de donner aux élèves ce précieux support par le biais de son extraordinaire corps enseignant. Je salue – une fois de plus et sans réserve - les instituteurs et institutrices, éducateurs et éducatrices pour leur dévouement au quotidien. Je cite à cet endroit Victor Hugo qui disait justement : « Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligence humaine. »

Près de 800 enfants sont inscrits sur nos deux sites à Mamer et Capellen, sites qui connaissent depuis peu une nouveauté au point de vue administratif. En effet, avec la décision du conseil communal du 4 mars 2019, un nouveau chapitre historique a débuté pour les deux écoles du territoire de notre commune : elles fonctionneront en tant qu'entités autonomes à partir de cette rentrée scolaire le 16 septembre. Vous trouverez les personnes de référence des deux entités à la page 6 pour le Campus Scolaire « Kinneksbond » de Mamer et à la page 7 pour le Campus Scolaire de Capellen. Les deux sites se distinguent également par leurs couleurs et logos, le rouge-bordeaux qui évoque les briques des bâtiments à Mamer et le vert qui fait référence aux fenêtres de l'école à Capellen.

Le « Schoulbuet » que vous tenez en main est une précieuse aide qui vous accompagnera tout au long de l'année. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires relatives à la scolarisation de votre enfant et au-delà. Mais vous y trouverez aussi une rétrospective de l'année écoulée avec son lot de souvenirs sous forme de galeries photos.

Dans cette édition, je vous invite à lire attentivement le chapitre qui traite du Plan de développement de l'établissement scolaire en page 10. Sur trois pages le corps enseignant présente sa vision de l'école du futur, une vision qui fait fi de l'uniformisation pédagogique pour aller de l'avant vers une individualisation encore plus poussée de l'apprentissage. Derrière cette notion de différenciation se cache une multiplicité de pratiques et de dispositifs pour faire face à une hétérogénéité dans les classes qui s'est accrue les dernières années.

J'invite également tout parent d'élève à s'inscrire à notre système SMS2Citizen, un service d'alerte sous forme de SMS envoyés gratuitement sur votre téléphone portable. En effet, la commune utilise ce système également pour communiquer des urgences liées au transport scolaire p.ex. L'inscription prend une minute, est gratuite et se fait par le biais d'un formulaire disponible en ligne sur www.sms2citizen.lu.

Enfin je voudrais tirer mon chapeau aux élèves qui animent avec grand succès leur propre chaîne YouTube. Les vidéastes en herbe y présentent avec leurs propres mots différents thèmes liés aux matières qui leurs sont enseignées à l'école. Vous trouverez le lien vers leur chaîne au bas de la page 12. De ma part un grand Bravo pour cet effort.

Finalement, je tiens à remercier mes collègues du collège échevinal, du conseil communal, le personnel enseignant, le personnel de l'administration communale et les membres de la commission scolaire pour la bonne collaboration au profit de l'enseignement fondamental.

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire 2019/2020 !

Gilles Roth, Bourgmestre



IMPRESSUM

Le «Schoulbuet» paraît sous la responsabilité du collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Mamer.

Photos: Mamerschoulen, Commune de Mamer, Lukas Huneke (Campus Capellen).

Layout: tmprint, info@tmprint.lu

Impression: Imprimerie Heintz, Pétange

Imprimé sur du papier recyclé BalanceSilk 115 gr. certifié FSC, PEFC et EU Ecolabel et blanchi sans ajout de chlore (TCF).



Marcel Schmit, échevin, Gilles Roth, bourgmestre, Roger Negri, échevin.



Sommaire • Inhaltsverzeichnis

- Préface Schoulbuet 2019/2020 • Vorwort.....3
- Informations Générales • Allgemeine Infos: École Fondamentale Mamer6
- Informations Générales • Allgemeine Infos: École Fondamentale Capellen7
- Informations Générales • Direction régionale8
- Informations Générales • Commission scolaire8
- Informations Générales • Service scolaire8
- Informations Générales • Année scolaire 2019/20208
- L'école fondamentale au Luxembourg9
- Le plan de développement de l'établissement scolaire
 - De Schoulentwécklungsplang..... 10
- L'éducation précoce, cycle 1 (facultatif)
 - Die Früherziehung, Zyklus 1 (nicht obligatorisch) 13
- L'enseignement préscolaire, cycle 1 • Der Vorschulunterricht, Zyklus 1..... 14
- L'école primaire cycles 2 à 4 • Die Grundschule Zyklen 2 bis 4..... 15
- École fondamentale Kinneksbond Mamer: Personnes de contact 16
- École fondamentale Capellen: Personnes de contact 17
- Cours d'accueil pour les primo-arrivants..... 19
- Nos règles scolaires • Unsere Schulregeln..... 20
- Bibliothèques scolaires • Schulbibliotheken 22
- Vivarium..... 26
- Les représentants des parents d'élèves • Die Elternvertretung 27
- Maison Relais Mamer «Kinneksbond» et Capellen..... 28
- Cours d'éducation physique et natation • Turn- und Schwimmunterricht..... 31
- École de musique • Musikschule..... 32
- Art à l'école 33
- Musique à l'école 33
- LASEP..... 34
- Rentrée des classes 2019 36
- Transport scolaire – Pedibus et bus • Schultransport – Pedibus und Bus..... 47
- Classes scolaires • Schulklassen 2018/2019 52
- Lycée Josy Barthel Mamer 76
- Associations des parents d'élèves 79
- Service pour enfants malades à domicile • Betreuung kranker Kinder zu Hause..... 82
- Équipe médico-socio-scolaire 83
- Dispositifs d'aide • Hilfsdienste..... 84



CAMPUS SCOLAIRE
M A M E R

École Fondamentale Mamer

CAMPUS KINNEKSBOOND

42, route d'Arlon
L-8210 Mamer
T.

E-mail: president.mamer@mamerschoulen.lu
www.mamerschoulen.lu
T. 26395 600

COMITÉ D'ÉCOLE

Président: Marc THOMMES 691 32 35 11
Adjointe au président: Christiane DE LA HAMETTE 691 32 35 12
Adjointe au président: Pascale TAPELLA 691 31 35 15
Membres: Julie BOVÉ; Gilles GLESENER; Stéphanie SCHMIT;
Gast WEYDERT

CONCIERGE

Pascal MULLER 691 31 35 45
Dominique GIANNOTTE 621 82 32 46
E-mail: concierge-mamer@mamerschoulen.lu

MAISON RELAIS MAMER

Chargée de direction: Elisabeth MICHAELIS
T. 26395 200
E-mail: mr.mamer@arcus.lu
Prise en charge: 7h00-19h00
en dehors des heures de classe

REPAMA

Contact: repama@mamerschoulen.lu

LASEP

Contact: lasep@mamerschoulen.lu

*Pascale Tapella, Gast Weydert, Stéphanie Schmit, Marc Thommes, Julie Bové,
Gilles Glesener, Christiane de la Hamette (de g. à dr.)*



École Fondamentale Capellen

CAMPUS SCOLAIRE CAPELLEN

45, route d'Arlon
L-8310 Capellen
T.

E-mail: president.capellen@mamerschoulen.lu
www.mamerschoulen.lu
T. 26395 600

COMITÉ D'ÉCOLE

Président: Maryse BADEN 691 31 35 28
Membres: Giovanna GIANNINI; Leslie PEZZOLI

CONCIERGE

Gilles GOEHLER 691 31 35 40
Luc STEINMETZ 691 31 35 71
E-mail: concierge-cap@mamerschoulen.lu

MAISON RELAIS MAMER

Chargée de direction: Diana MENZEL
E-mail: mr.capellen@arcus.lu
T. 26395 800
Prise en charge: 7h00-19h00
en dehors des heures de classe

REPACH

contact: repach@mamerschoulen.lu

Giovanna Giannini, Maryse Baden, Leslie Pezzoli (de g. à dr.)





DIRECTION RÉGIONALE

17A, route de Longwy
L-8080 BERTRANGE
secretariat.mamer@men.lu
24755 110

Directrice/teur: poste à pourvoir
Directrice adjointe: Brigitte KEIPES
Directrice adjointe: Nadine LEMMER

Plus d'infos: www.mamer.lu/men



COMMISSION SCOLAIRE

Président: Luc FELLER
Secrétaire: Christiane HAMES
Membres: Maryse BADEN; Alexandra BERTEMES; Lydia BINTENER; Christiane de LA HAMETTE; Sandra FELIX; Simone FRANK; Gilles GLESENER; Dunja GRUNOW; Jessica KLOPP; Nadine KNEIP; Biagio PAGANO; Gilles REGENER; Nadine SCHMID; Marc THOMMES; Claudine VERVIER-WIRTH

SERVICE SCOLAIRE

Contact: Laura GROBER
servicescolaire@mamer.lu 310031 41



Année scolaire 2019/2020

RENTRÉE

Lundi 16.9.2019

HORAIRE

début des cours (tous les matins)	7h55	
fin des cours	Cycle 1	11h30
	Cycles 2-4	12h00
début des cours (lu, me, ve)	Cycles 1-4	14h00
fin des cours		16h00

CONSULTATIONS POUR PARENTS

réunion d'information: au début de l'année scolaire
entretien individuel au sujet du bilan intermédiaire: à la fin de chaque trimestre
consultations individuelles: sur rendez-vous

L'école fondamentale • Die Grundschule au Luxembourg • in Luxemburg

CYCLE 1: ENFANTS DE 3 À 5 ANS • ZYKLUS 1: KINDER VON 3 BIS 5 JAHREN

enseignement précoce facultatif puis préscolaire *Fakultative Früherziehung, dann vorschulische Erziehung*



CYCLE 2: ENFANTS DE 6 À 7 ANS • ZYKLUS 2: KINDER VON 6 BIS 7 JAHREN

début de l'école fondamentale primaire *Grundschulunterricht*



CYCLE 3: ENFANTS DE 8 À 9 ANS • ZYKLUS 3: KINDER VON 8 BIS 9 JAHREN



CYCLE 4: ENFANTS DE 10 À 11 ANS • ZYKLUS 4: KINDER VON 10 BIS 11 JAHREN



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (LYCÉE) À PARTIR DE 12 ANS • SEKUNDARSTUFE (LYZEUM) AB 12 JAHREN

Chaque cycle s'étend en principe sur une durée de deux années scolaires. À la fin de chaque cycle, l'élève aura acquis certains socles de compétences, c'est-à-dire atteint des objectifs d'apprentissage, et continuera son parcours soit au cycle suivant, soit auprès d'un établissement de l'enseignement secondaire (après l'accomplissement du cycle 4).

L'école est gratuite et ouverte à tous. L'obligation scolaire commence à partir de 4 ans et se termine à l'âge de 16 ans (âge atteint au 31/08 de l'année en question).

Les langues d'enseignement dans les établissements scolaires publiques sont le luxembourgeois, l'allemand et le français.

Die Grundschule ist in vier Lernzyklen unterteilt. Die normale Dauer eines Zyklus beträgt 2 Jahre. Schüler, die am Ende des laufenden Zyklus die angestrebten Kenntnisse und Kompetenzen (Sockel) erworben haben, erreichen den nächsten Zyklus. Der Sekundarunterricht folgt auf den Grundschulunterricht.

In Luxemburg ist der Schulunterricht kostenlos. Es besteht für alle Kinder, die vor dem 1. September vier Jahre alt werden und bis zum Alter von 16 Jahre, Schulpflicht.

Unterrichtet wird in den öffentlichen Schulen auf Luxemburgisch, Deutsch und Französisch.

DIFFÉRENTES FORMES DE DIFFÉRENCIATION

Différenciation « externe »:

Les élèves qui éprouvent des difficultés ou qui ont besoin de réviser une certaine matière seront encadrés de façon ciblée en dehors du groupe classe en petits groupes. De tels groupes peuvent également être organisés pour des élèves qui maîtrisent depuis longtemps les compétences élémentaires et qui sont à la recherche de défis plus complexes. Partant, il s'agit de créer des groupes à niveau plus homogènes.

Différenciation variable

Des phases de différenciation à l'extérieur de la classe se relaient avec le travail au sein du groupe classe. Les élèves quittent le groupe classe pour une période limitée et seront réintégréés dans la classe du moment que leurs questions ont été explicitées, respectivement leurs problèmes résolus.

Différenciation « interne »:

Il s'agit d'un soutien ciblé et individuel à l'intérieur de la classe (L'apprentissage individualisé n'est pas synonyme d'apprentissage individuel et solitaire, mais d'apprentissage « taillé sur mesure »).

Des formes de travail et d'apprentissage élargies (travail en atelier, organisation d'activités collectives ou en groupe, pédagogie par projets,...) sont proposées régulièrement dans le but de répondre aux exigences de l'hétérogénéité de la classe et, au final, de faire bénéficier tous les enfants des avantages de cette hétérogénéité.

L'hétérogénéité et la grande diversité de profils qui se présentent aujourd'hui dans nos classes posent de véritables défis à une différenciation efficace, défis qui sont relevés par les enseignants dans nos écoles.

Afin de suffire aux différents profils d'apprentissage et de faciliter l'assimilation et le traitement de la matière scolaire par différents canaux d'apprentissage (vue, audition, resenti,...), les enseignants s'engagent à diversifier les situations d'apprentissage sur plusieurs niveaux : agencement de l'espace, diversification des approches méthodologiques, utilisation de matériels didactiques diversifiés, mouvement, interaction sociale et contenus d'apprentissage.

De plus amples informations sur la thématique passionnante de la « différenciation » ainsi que sur sa mise en pratique concrète vous seront fournies par les titulaires de classe à l'occasion des réunions de parents.

VERSCHIDDE FORME VUN DIFFERENZÉIERUNG

Äusser Differenzéierung:

Schüler, déi eng Schwieréigkeet opweisen oder eng gewësse Matière opschaffen müssen, gi reegelméisseg ausserhalb der Klass an engem klengen Grupp geziilt encadréiert. Dat kënnen och Schüler sinn, déi d'Gronduefuerunge längst erfëllt hunn an e méi komplexen Challenge sichen. Et geet also drëm, e méi homogene Grupp mat engem méiglechst gläiche Léierniveau ze bilden.

Gleitend Differenzéierung:

Schüler verloossen d'Klass, respektiv de grouse Grupp fir eng begrenzten Zäit a ginn zréck integréiert, soubal hir Froe beäntwert, respektiv hir Problemer geléist sinn.

Binnendifferenzéierung:

Hei handelt et sech ëm eng individuell Fërderung innerhalb der Klass (individuell Léieren bedeit net eleng ze léieren, mä moosgeschnidert ze léieren).

Erweidert Lehr- a Léierformen (Werkstattunterricht, Projekt-, Plan- oder Gruppenarbeiten) gi reegelméisseg ugebueden, mam Zil, der Heterogenitéit vun der Klass gerecht ze ginn an am Endeffekt vun der Heterogenitéit ze profitieren.

D'Heterogenitéit an e räiche Mix u Backgrounds an den hauttege Klassen mécht effikass Differenzéierung zu engem äusserst komplexen Challenge, dee mir an eise Schoulen uginn.

Fir de verschidde Léiertypen an der Opnam an dem Verschaffen vu Lernstoff iwwer verschidde Léierkanäl gerecht ze ginn, versichen d'Léierpersounen Diversitéit an hir Léiersettings eranzebréngen, dëst an de Beräicher Raumgestaltung, Methodik, Material, Beweegung, sozial Interaktioun a Léierinhalt.

Weider Detailler zum spannenden Thema „Differenzéierung“ an der konkreter Ëmsetzung kritt Dir gären an den Elterensammlungen vum Titulaire vun Ärem Kand.

L'éducation précoce, cycle 1 (facultatif) • Die Früherziehung, Zyklus 1 (nicht obligatorisch)



La fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance il convient de préparer les enfants à une vie autonome, pleine de découvertes et d'apprentissages. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

Admission : Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2019 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

Inscription : elle est gratuite et doit se faire pour un minimum de trois demi-journées par semaine (dont au moins un après-midi).

Deuxième rentrée : La Commune de Mamer organisera une deuxième rentrée pour l'éducation précoce après le congé de Noël pour les enfants qui auront atteint l'âge de trois ans entre le 01.09.2019 et le 31.12.2019. L'inscription de ces enfants dépend de la disponibilité des places libres.

Transport scolaire : Suivant le règlement ministériel, le transport scolaire de l'éducation précoce n'est pas assuré par la commune.

Der Besuch der Früherziehung ist nicht obligatorisch. Er ermöglicht den Kindern jedoch, auf spielerische Weise andere Kinder kennen zu lernen. Die Kinder sollen ab der frühen Kindheit auf ein selbstständiges Leben voller Entdeckungen und Erlernen vorbereitet werden. Durch den Kontakt mit anderen Kindern können sie ihre sprachlichen, sozialen, motorischen, affektiven und kognitiven Fähigkeiten entwickeln.

Aufnahme: Jedes Kind, das am 1. September 2019 drei Jahre alt ist, kann in eine Klasse der Früherziehung aufgenommen werden.

Anmeldung: Die Einschreibung erfolgt für mindestens drei halbe Tage (davon mindestens einen Nachmittag) und ist kostenfrei.

Zweite Einschulung: Nach den Weihnachtsferien findet eine zweite Einschulung statt für die Kinder, die zwischen dem 01.09.2019 und dem 31.12.2019 drei Jahre alt werden. Die Anmeldung dieser Kinder erfolgt auf Basis der freien Kapazitäten.

Schultransport: Laut ministerieller Verordnung wird bei der Früherziehung kein Schultransport von der Gemeinde gewährleistet.

Finalment nous profitons de l'occasion pour attirer votre attention sur notre chaîne YouTube « Mamer Grondschoul ». Vous y trouverez des séances vidéo concernant divers domaines d'apprentissage. Les élèves y présentent ou expliquent en leurs propres mots différentes thématiques en relation avec les matières enseignées dans les écoles fondamentales.



Mir profitieren op dëser Plaz fir lech op eise YouTube-Kanal „Mamer Grondschoul“ opmerksam ze maachen. Hei fannt Dir Videoen aus diverse Schoulfächer, an deene Schüler verschidde Thematiken erklären oder virstellen getréi dem Motto „Lernen durch Lehren“.

L'enseignement préscolaire, cycle 1 • Der Vorschulunterricht, Zyklus 1



Chaque enfant ayant atteint l'âge de quatre ans révolus au 1^{er} septembre 2019 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.

Jedes Kind, das am 1. September 2019 vier Jahre alt ist, muss den Vorschulunterricht besuchen. Der Vorschulunterricht wird in gemischten Gruppen organisiert. In jeder Klasse mischen sich also Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr. Ein solches System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess. Es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen Alters.

L'école primaire cycles 2 à 4 • Die Grundschule Zyklen 2 bis 4



Les cycles 2, 3 et 4 de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ;
2. les mathématiques ;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique ;
6. la vie en commun et les valeurs enseignées à travers l'éducation morale et sociale ou l'instruction religieuse et morale.

Die Zyklen 2, 3 und 4 der Grundschule umschliessen folgende Entwicklungs- und Lernbereiche:

1. die Alphabetisierung, die Sprachen Deutsch, Französisch und Luxemburgisch sowie die Offenheit zu den Sprachen;
2. die Mathematik;
3. die ersten Schritte in den Natur- und Humanwissenschaften;
4. der körperliche Ausdruck, die Psychomotorik, Sport und Gesundheit;
5. die Entdeckung der Ästhetik, der Kreation und der Kultur sowie der Kunst und der Musik;
6. das Zusammenleben und die Vermittlung von Werten mittels des Moral- und Sozialunterrichts sowie des Religionsunterrichts.



École fondamentale Kinneksbond Mamer

INSTITUTRICES SPÉCIALISÉES

I-EBS Julie BOVÉ
I-DS Sophie HAMELLE

EDUCATRICES SPÉCIALISÉES

Educatrices graduées Silvia RODRIGUEZ, Véronique WELTER 26395-602

CYCLE 1 PRÉCOCE

MPcA Anouk MORBY, Tanja ZAHLES 26395-305
MPcB Anne-Marie ESCHETTE, 26395-308
Sandy DAUPHIN
MPcC Nancy BRAUN, Chris WULFF 26395-307

CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE

MPsA Natalie DARNÉ 26395-406
MPsB Liette COLLÉ 26395-405
MPsC Michèle FELLER 26395-404
MPsD Taïga ZEÏEN 26395-407
MPsE Michèle PERL 26395-402
MPsF Audrey LEHNERS 26395-403

AUTRES TÂCHES D'ENSEIGNEMENT AU CYCLE 1

Laurence CHERRY; Christiane de LA HAMETTE; Marie EVEN; Claudine KREMER; Cristina PEZZOLI; Patty SCHEER; Célia DA SILVA PINTO

CYCLE 2

M2.1A Stéphanie SCHMIT 26395-608
M2.1B Ketty WITRY 26395-645
M2.1C Eric JUNGBLUTH 26395-606
M2.1D Corinne COLLÉ 26395-611
M2.1E Marlene DE SA FERNANDES 26395-609
M2.2A Tom CARIER 26395-612
M2.2B Anne BRUCHER 26395-615
M2.2C Anouk SIMON 26395-614

CYCLE 3

M3.1A Marcelle MARX 26395-628
M3.1B Luc OLINGER 26395-623
M3.1C Daisy SERVAIS 26395-625
M3.1D Dan CASOLI 26395-626
M3.1E Cathy MEYER 26395-655
M3.2A Laurent LEPAGE 26395-631
M3.2B Tanja BREDEN 26395-629
M3.2C Gilles BRAAS 26395-632
M3.2D Marthe MEIS 26395-633

CYCLE 4

M4.1A Bob FEYEREISEN 26395-656
M4.1B Gast WEYDERT 26395-661
M4.1C Julie DECKER 26395-648
M4.1D Amira SAYED 26395-653
M4.1E Jeff SERVAIS 26395-650
M4.2A Claude GREIVELDINGER 26395-663
M4.2B Bianca GLODT 26395-658
M4.2C Carole KAUTH 26395-665
M4.2D Annick LEMMER 26395-660

ACCUEIL PRIMO-ARRIVANTS

Sylvie ELCHEROTH; Marc THOMMES

EDUCATION PHYSIQUE

Martine BOUCHÉ; Christian BOUR; Pascale TAPPELLA

AUTRES TÂCHES D'ENSEIGNEMENT CYCLE 2-4

Pierre BERTINCHAMPS; Michèle BLESER; Lisy DOCKENDORF; Jessica ERPELDING; Liz FABER; Gilles GLESENER; Alexandre LOURY; Danièle REUTER; Annick SCHMIT; Emmanuelle SEIWERATH; Lynn WAGNER; Françoise WELTER



École fondamentale Capellen

INSTITUTRICES SPÉCIALISÉES

I-EBS Mireille FANDEL
I-DS Sophie HAMELLE

EDUCATRICES SPÉCIALISÉES

Educatrices graduées Silvia RODRIGUEZ; 26395-602
Véronique WELTER

CYCLE 1 PRÉCOCE

CPcA Françoise WEYDERT 26395-732
Stéphanie WELBES
Sandy HOSCHIED
Sandra MERGEN

CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE

CPsA Annick STRAUS 26395-742
CPsB Leslie PEZZOLI 26395-743
CPsC Nathalie SCHOLTES 26395-739
CPsD Caroline LANNERS 26395-740

AUTRES TÂCHES D'ENSEIGNEMENT AU CYCLE 1

Serge WOJSISCHOWSKI

CYCLE 2

C2.1A Gilles NEIENS 26395-707
C2.2A Guy LEPAGE 26395-704
C2.2B Christine SCHMIT 26395-702

CYCLE 3

C3.1A Maryse BADEN 26395-721
C3.2A Carole SOMMAVILLA 26395-723
C3.2B Giovanna GIANNINI 26395-719

CYCLE 4

C4.1A Mike STILETTO 26395-713
C4.2A Nathalie FRATONI 26395-716

ACCUEIL PRIMO-ARRIVANTS

Stéphanie BINTENER

EDUCATION PHYSIQUE

Simone HEUSCHLING

AUTRES TÂCHES D'ENSEIGNEMENT CYCLE 2-4

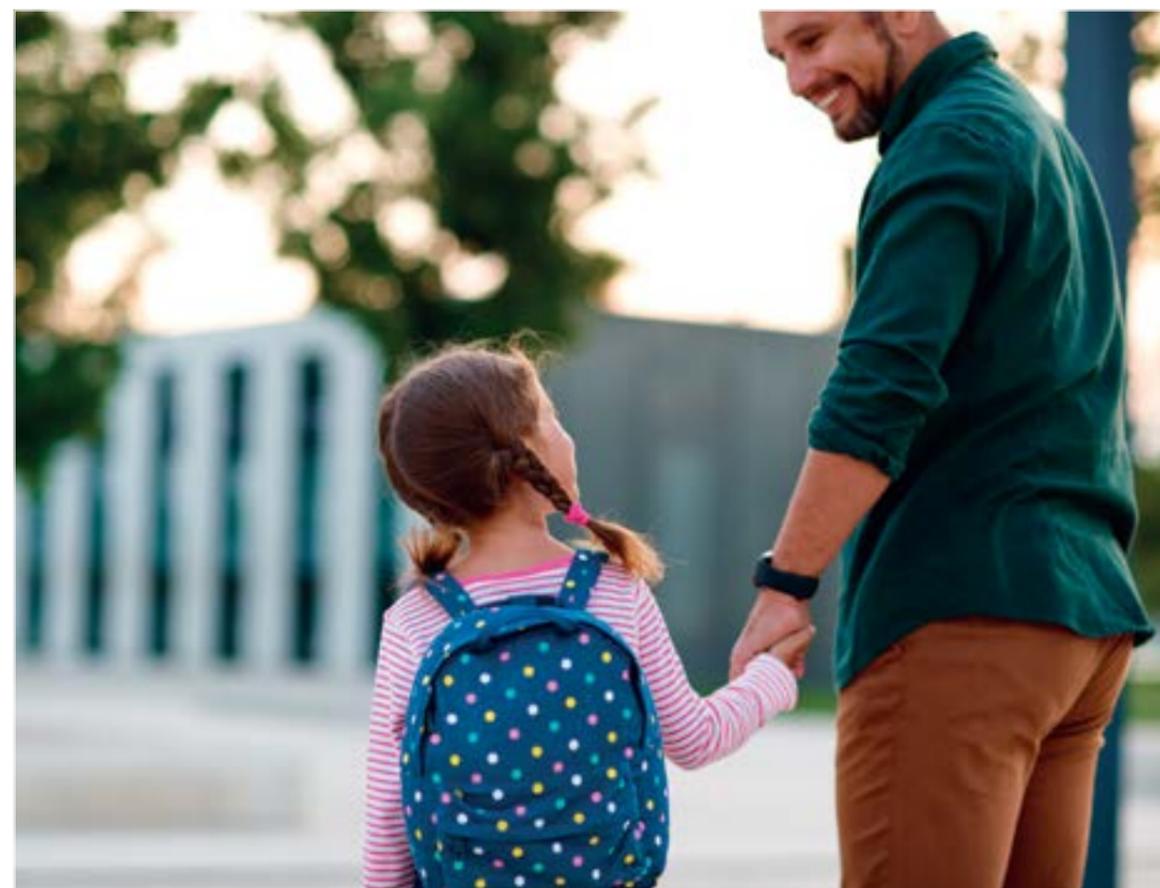
Monique DIEDERICH; Anja DZIADEK; Joëlle HEIN; Sandy JEMMING; Nadine MAY



CHÂTEAU DE NEUERBURG



Cours d'accueil pour les primo-arrivants • Förderkurse für Neuankömmlinge



A QUI S'ADRESSE CE COURS ?

Aux enfants nouvellement arrivés au pays ne maîtrisant aucune ou au plus une des trois langues de l'enseignement fondamental.

Fonctionnement :

Ces enfants sont inscrits dans une classe d'attache et bénéficient d'un enseignement des langues au cours d'accueil dans le cadre de l'horaire normal.

Enseignants :

Des enseignant-e-s spécialement formé(e)s prennent en charge les enfants pendant une période allant de quelques mois à plusieurs années. Leur cours de langues est fondé sur une approche interactive.

But :

Le but est de permettre aux enfants de se repérer dans leur nouvel environnement, de communiquer dans la nouvelle langue et d'apprendre suffisamment bien cette langue pour pouvoir suivre les cours réguliers dans leur classe d'attache.

Pendant la phase de transition, les enseignant-e-s d'accueil soutiennent encore ponctuellement les enfants pour faciliter l'intégration complète dans leur classe.

Enseignants responsables: page 16

AN WEN RICHTET SICH DIESER KURS?

An Kinder, die erst seit kurzem hierzulande leben und die keine oder nur eine der drei gängigen Sprachen in der Grundschule beherrschen.

Wie funktioniert die Begleitung?

Diese Schulkinder gehören einerseits einer Schulklasse an und werden zudem während des regulären Schulunterrichts durch eine gezielte Sprachförderung unterstützt.

Lehrkraft:

Speziell dafür ausgebildete Lehrer-innen fördern die Neuankömmlinge mehrere Monate bis hin zu mehreren Jahren. Dieser Sprachunterricht fußt auf einem interaktiven Ansatz. Die Schüler sollen sich in ihrer neuen Umgebung zurechtfinden sowie die neue Sprache ausreichend erlernen. Damit können sie sich auszudrücken und dank der neu erlernten Sprechkenntnisse dem Schulunterricht in ihrer Klasse folgen.

Während der Eingewöhnungsphase steht die Lehrperson aus dem „Accueil“ den Schülern für die Integration in ihre Klasse sporadisch zur Seite.

Enseignants responsables: page 17

Nos règles scolaires • Unsere Schulregeln

Élaborées par les enseignants, les représentants des parents et les responsables de la Maison Relais.
Ausgearbeitet von dem Lehrkörper, der Elternvertretung und den Verantwortlichen der „Maison Relais“.

RÈGLES GÉNÉRALES POUR PARENTS

- Nous veillons à ce que notre enfant respecte les horaires scolaires.
- En cas de maladie nous en informons le personnel enseignant avant 9 heures du matin au plus tard.
- Nous enseignons à notre enfant le respect d'autrui et les règles élémentaires de bonne conduite.
- Nous soutenons notre enfant dans son travail scolaire et créons un cadre favorable à son apprentissage à la maison.
- Nous veillons à ce que notre enfant dispose du matériel scolaire nécessaire au bon fonctionnement du cours.
- Nous contrôlons les devoirs à domicile et le matériel.
- Nous transmettons une approche positive envers l'école.
- Nous sommes à l'écoute des enseignants et nous les soutenons dans leur démarche pédagogique.
- Nous acceptons les règles disciplinaires de l'école et, en cas de non-respect les sanctions décidées.
- Nous veillons à ce que notre enfant ait une collation saine.

ALLGEMEINE REGELN FÜR DIE ELTERN

- Wir achten darauf, dass unsere Kinder pünktlich zur Schule erscheinen.
- Wir melden unsere Kinder bei Krankheit bis spätestens 9 Uhr morgens ab.
- Wir erziehen unsere Kinder zu einem respektvollen Umgang mit ihren Mitmenschen.
- Wir unterstützen unsere Kinder in ihren schulischen Aufgaben indem wir zuhause ein ruhiges Arbeitsumfeld schaffen.
- Wir achten darauf, dass unsere Kinder über das nötige Schulmaterial (in einem angemessenen Zustand) verfügen.
- Wir überprüfen die Hausaufgaben unserer Kinder, wir vermitteln eine positive Einstellung zur Schule.
- Wir sind dialogbereit gegenüber Lehrern und wir unterstützen diese in ihren pädagogischen Bemühungen.
- Bei Fehlverhalten unserer Kinder akzeptieren wir die disziplinarischen Folgen der Lehrer.
- Wir achten darauf, dass unsere Kinder ein gesundes Pausenbrot mit in die Schule bringen.



RÈGLES GÉNÉRALES POUR ENFANTS

- Je suis à l'heure pour le début du cours.
- Je respecte les consignes des éducateurs et des instituteurs.
- Je ne salis ni les bâtiments scolaires, ni la cour de récréation, ni le bus.
- Je ne fais pas de mal intentionnellement.
- Je n'endommage rien.
- J'apporte des collations et des boissons saines.
- Je range mon cartable et je fais attention à mes vêtements.
- Je laisse à la maison les appareils électroniques et tout objet dangereux.
- Je suis calme, je marche lentement, je ne joue pas avec un ballon dans les bâtiments scolaires, ni dans le bus.
- Je ne joue pas à l'intérieur sans autorisation, ni surveillance.

ALLGEMEINE REGELN FÜR DIE KINDER

- Ich erscheine pünktlich zum Unterricht.
- Ich befolge die Anweisungen des Aufsichtspersonals und der Lehrer.
- Ich halte die Schulgebäude, den Schulhof und den Bus sauber.
- Ich tue niemandem absichtlich weh.
- Ich beschädige nichts.
- Ich bringe gesundes Essen/Getränke mit.
- Ich räume meinen Schulranzen und achte auf meine Kleidung.
- Ich lasse gefährliche sowie elektronische Geräte zu Hause
- Ich bin leise, gehe langsam und spiele nicht mit dem Ball im Schulgebäude und im Bus.
- Ich spiele nicht ohne Erlaubnis und Aufsicht auf dem Flur.

Bibliothèques scolaires • Schulbibliotheken



Le Campus « Kinneksbond » à Mamer et le Campus Capellen disposent chacun d'une bibliothèque scolaire. Les élèves des deux écoles peuvent emprunter des livres dans les deux bibliothèques. Celles-ci regrouperont plus de 11.000 livres, dont 600 livres audio. Tous les livres sont répertoriés sur support électronique. L'offre n'englobe pas seulement

Der Campus Mamer „Kinneksbond“ und der Campus Capellen verfügen jeweils über eine Schulbibliothek. Die Schüler aus den beiden Schulen können Bücher in den beiden Bibliotheken ausleihen. Diese enthalten mehr als 11.000 Bücher darunter auch 600 Hörbücher. Alle Bücher sind elektronisch erfasst. Das Angebot umfasst nicht nur Lese- und Sachbücher für

BIBLIOTHÈQUE MAMER

Le bibliothécaire / Der Bibliothekar
Tom CARIER
tom.carier@mamerschoulen.lu
T. 26395-622

Heures d'ouverture:
Mercredi : 16h00-17h00
Samedi : 13h45-16h15

Ouverture les samedis suivants de 13h45 à 16h15 pendant les vacances scolaires:
Vacances de Noël: 28 décembre
Vacances de Pâques: 11 avril
Vacances d'été: 15 juillet / 18 juillet / 8 août / 12 septembre (retour des livres)

Tous les élèves (excepté ceux des cycles 4.2) peuvent donc emprunter des livres pendant les vacances scolaires d'été.

Öffnungszeiten:
Mittwoch: 16.00-17.00 Uhr
Samstag: 13.45-16.15 Uhr

Während der Ferien an folgenden Samstagen von 13.45 bis 16.15 Uhr geöffnet:
Weihnachtsferien: 28. Dezember
Osterferien: 11. April
Sommerferien: 15. Juli / 18. Juli / 08. August / 12. September (Rückgabe von Büchern)

Alle Schüler (außer Zyklus 4.2) können auch über die Sommerferien hinweg Bücher ausleihen.

BIBLIOTHÈQUE CAPELLEN:

La bibliothécaire / Die Bibliothekarin
Simone HEUSCHLING
simone.heuschling@mamerschoulen.lu
T. 26 395-708

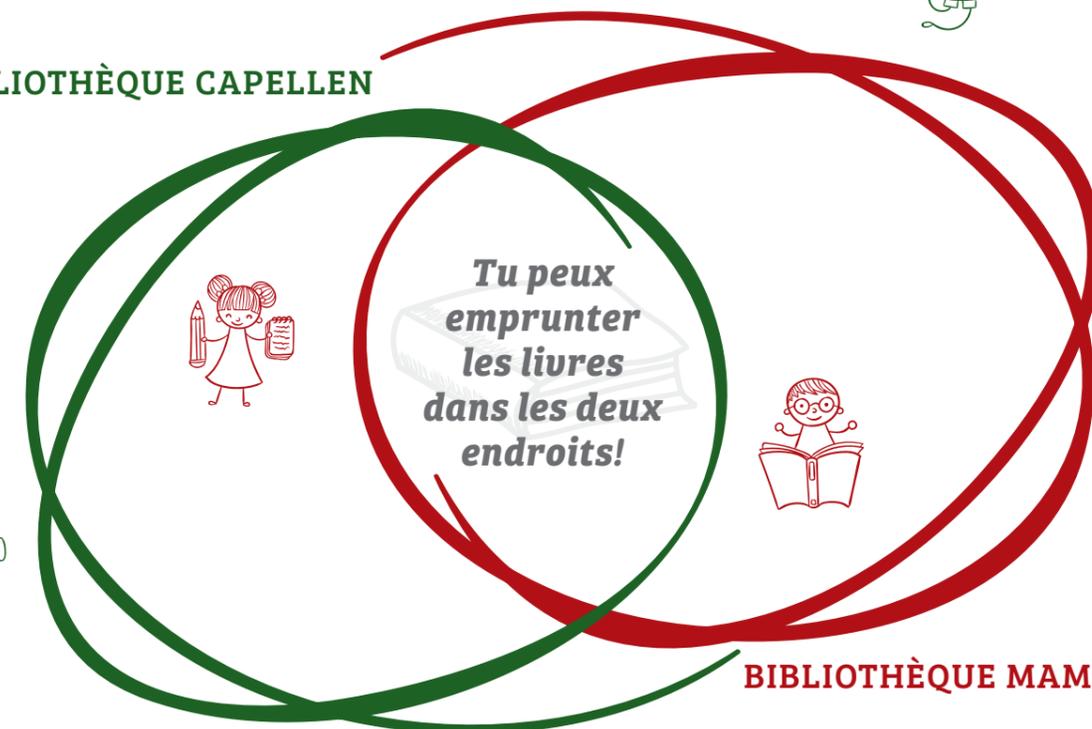
Heures d'ouverture:
Lundi : 16h00-16h45
Fermé pendant les vacances scolaires.

Öffnungszeiten:
Montag: 16.00-16.45 Uhr
Während der Schulferien geschlossen.

ACCÈS BIBLIOTHÈQUES • ZUGANG BIBLIOTHEKEN



BIBLIOTHÈQUE CAPELLEN



BIBLIOTHÈQUE MAMER

des recueils de lecture et des livres à thèmes pour des enfants des cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1. A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français, portugais et anglais, afin de permettre aux parents de lire à leurs enfants des histoires dans leur langue maternelle. Sur www.mamerschoulen.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent s'informer sur l'offre actualisée. Vu l'importance des parents dans l'éveil à la lecture, les bibliothèques de Mamer et Capellen sont également ouvertes en dehors des heures de cours.

Kinder der Zyklen 2 bis 4, sondern richtet sich auch an die 3 bis 6-Jährigen des Zyklus 1. Neben den deutschsprachigen Bilderbüchern sind auch französische, portugiesische und englische Bücher vorhanden, um es allen Eltern zu ermöglichen, ihren Kindern in der jeweiligen Muttersprache vorzulesen. Auf www.mamerschoulen.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich über den Bibliotheksbestand informieren. Angesichts der zentralen Rolle des Elternhauses bei der Leseförderung sind die Bibliotheken in Mamer und Capellen auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.

SAVE THE DATE!





LIESNUECHT



Vivarium

Notre équipe «Vivarium» offre à tous les élèves de la Commune de Mamer (cycles 1-4) des ateliers scientifiques avec des animaux exotiques durant toute l'année scolaire.

Das Vivarium-Team bietet sämtlichen Schülern der Gemeinde Mamer (Zyklen 1-4) naturwissenschaftliche Workshops im Zusammenhang mit exotischen Tieren.



CONTACT / KONTAKT

Les responsables / Die Verantwortlichen
Gast WEYDERT
gast.weydert@mamerschoulen.lu
Laurent LEPAGE
laurent.lepage@mamerschoulen.lu
Vivarium TV
sur / auf www.mamerschoulen.lu
facebook.com/vivariummamer

SAVE THE DATE!

Ne ratez pas notre porte ouverte!
9 novembre / 9. November
Verpassen Sie nicht unseren Tag der offenen Tür!

Les représentants des parents d'élèves • Die Elternvertretung

Les représentants des parents d'élèves sont à l'écoute des différents partenaires scolaires. Leur mission est de favoriser le dialogue à l'intérieur de la communauté scolaire.

Le groupe porte un intérêt primordial à la scolarité de tous les enfants de la Commune de Mamer.

Ses objectifs sont l'information, le conseil ainsi que le soutien aux parents à se retrouver dans le système scolaire, para- et périscolaire de leur(s) enfant(s).

Les représentants souhaitent être des interlocuteurs compétents pour tout sujet d'actualité dans le cadre de la nouvelle école fondamentale (rythmes scolaires, besoins éducatifs, santé et sécurité des enfants, charte scolaire, droits des enfants, des enseignants, du personnel d'encadrement...).

Le suivi et la compréhension du plan de développement d'établissement scolaire (cf. p. 10) sont des défis majeurs. Les membres invitent les parents à s'informer, à échanger leurs expériences, à se manifester et à remplir leur rôle au sein de la communauté scolaire.

CONTACT / KONTAKT

RePaMa : repama@mamerschoulen.lu
RePaCH : repach@mamerschoulen.lu

Die Elternvertretung ist das Bindeglied zwischen den verschiedenen Partnern im Schulwesen. Ihre Mission ist es, den Dialog innerhalb der Schulgemeinschaft zu unterstützen.

Die Elternvertreter interessieren sich für die Schulausbildung aller Schulkinder der Gemeinde.

Ihre Ziele sind die Information und die Beratung. Sie unterstützen die Eltern, sich im Schulsystem zurecht zu finden.

Im Rahmen des neuen Grundschulsystems sind die Elternvertreter kompetente Ansprechpartner in Sachen Schulrhythmus, erzieherische Bedürfnisse, Gesundheit und Sicherheit der Kinder, Schulcharta, Rechte des Kindes, der Lehrkörperschaft, der Betreuer...).

Wesentliche Herausforderung ist die Begleitung und das Verständnis vom schulischen Entwicklungsplan. (siehe Seite 10).

Die Mitglieder laden die Eltern ein sich zu informieren, Erfahrungen auszutauschen und ihre Rolle innerhalb der Schulgemeinschaft zu erfüllen.

INFORMATION IMPORTANTE

À partir de septembre 2019 les écoles de Mamer et Capellen fonctionneront de façon autonome. De ce fait, les représentants des parents d'élèves ont pris la décision de former dorénavant deux unités : RePaMa (REprésentants des PArents d'élèves Mamerschoulen) et RePaCH (Représentants des Parents d'élèves Capellen et Holzem). Ces deux groupes vont entamer leurs activités après les élections en octobre 2019.

WICHTIGE INFORMATION

Da ab September 2019 die Schulen in Mamer und Capellen autonom funktionieren werden, haben die Elternvertreter sich dazu entschieden, zukünftig in zwei getrennten Gruppierungen aufzutreten. Sie werden nach den Wahlen der Elternvertreter im Oktober 2019 ihre Arbeit als RePaMa (REprésentants des PArents d'élèves Mamerschoulen) und RePaCH (Représentants des Parents d'élèves Capellen et Holzem) aufnehmen.

SAVE THE DATE!

Les élections des représentants auront lieu aux dates suivantes :

Mamer : 21.10.2019 / Capellen : 23.10.2019

Die Wahl der Elternvertreter findet an folgenden Tagen statt:

Maison Relais Mamer «Kinneksbond» et Capellen



MAISON RELAIS KINNEKSOND MAMER:

42, route d'Arlon
L-8210 Mamer
Elisabeth Michaelis
chargée de direction
mr.mamer@arcus.lu
T. 26395-200
T. 691 323 500

MAISON RELAIS CAPELLEN:

45, route d'Arlon
L-8310 Capellen
Diana Menzel
chargée de direction
mr.capellen@arcus.lu
T. 26395-800

HORAIRE

Horaire:
Lu + Me + Ve
/ Mo + Mi + Fr
7.00-8.00
11.30- 14.00
16.00-19.00
Ma + Je / Di + Do
7.00-8.00
11.30-19.00

La Maison Relais
fonctionne également
pendant les vacances
scolaires de 7h00-19h00,
mais reste fermée les
jours fériés légaux.

Während der Schulferien
hat die „Maison Relais“
von 7.00-19.00 Uhr
geöffnet, an gesetzlichen
Feiertagen bleibt sie
geschlossen.



- un endroit pour trouver des amis
- un accompagnement pour les devoirs à domicile
- des activités et des loisirs variés (sport, bricolage, jeux, musique, nature)
- la possibilité de faire des choix (jeux, camarades, activités)
- le droit de s'exprimer
- une alimentation saine

Pour la famille :

- coopération avec les parents
- contacts réguliers avec le personnel éducatif
- soutien et conseils pour des questions d'éducation
- rencontre entre parents
- flexibilité
- information

- ein Platz, um Freundschaften zu knüpfen
- Hilfe bei den Hausaufgaben
- abwechslungsreiche Freizeitaktivitäten (Sport, Basteln, Spielen, Musik, Natur)
- Möglichkeiten wählen (Spiel, Kameraden, Aktivitäten)
- Mitbestimmung der Kinder (z. B. Raumgestaltung)
- seine eigene Meinung kundtun dürfen
- gesunde Ernährung

Für die Familie:

- Zusammenarbeit mit den Eltern
- Ansprechpartner für die Eltern
- eventuelle pädagogische Unterstützung, Beratung
- Elternaustausch, Elternabend
- Flexibilität
- Information

OBJECTIFS DE LA MAISON RELAIS

- Fournir un encadrement éducatif de qualité aux enfants
- Soutenir et conseiller les parents
- Être à l'écoute

SIGNIFICATION DE LA MAISON RELAIS

Pour les enfants :

- une ambiance agréable, amusement, plaisir
- bien-être, sentiment d'être accepté et respecté
- le droit d'être enfant
- un cadre sûr et varié
- un endroit pour développer ses intérêts et ses talents

ZIELE DER „MAISON RELAIS“

- Qualitativ hochwertige, erzieherische Arbeit mit Kindern
- eine Unterstützung für die Eltern
- für jeden ein offenes Ohr

BEDEUTUNG DER „MAISON RELAIS“

Für die Kinder:

- nettes Ambiente, Spaß und Freude
- Gefühl von Geborgenheit, Wohlfühlen, akzeptiert und respektiert werden
- Kind sein dürfen
- ein sicheres und abwechslungsreiches Umfeld
- ein Ort, um Fähigkeiten und Interessen auszubauen

INSCRIPTIONS

Les inscriptions auprès de la Maison Relais se feront exclusivement à l'aide de plages horaires prédéfinies. La facturation se fera par modules entiers.

L'inscription par modules permet les procédures suivantes :

- inscription annuelle
- inscription de mois en mois
- inscription occasionnelle

La participation financière est réglée par le système «chèque-service accueil» :

Les parents qui désirent bénéficier du chèque-service doivent y adhérer auprès de l'Administration communale de leur résidence. Une carte d'adhésion personnalisée leur est délivrée. L'adhésion est gratuite et est valable pour une durée de douze mois.

EINSCHREIBUNG:

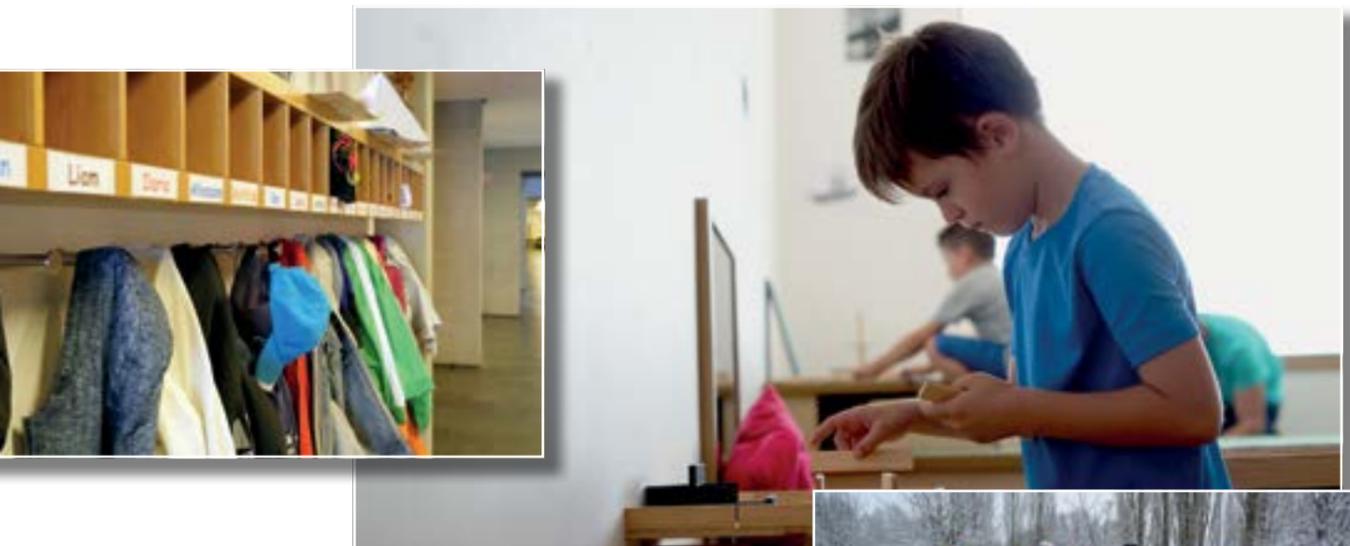
Alle Einschreibungen in der „Maison Relais“ werden mittels vordefinierten Modulen durchgeführt. Die Berechnung erfolgt dann anhand von ganzen Modulen.

Die Einschreibung anhand von Modulen erlaubt folgende Varianten:

- ganzjährige Einschreibung
- monatliche Einschreibung
- gelegentliche Einschreibung

Die finanzielle Beteiligung erfolgt über das System „chèque-service accueil“:

Eltern, die vom „chèque-service“ Gebrauch machen wollen, müssen ihre Kinder bei der Gemeindeverwaltung ihres Wohnorts anmelden. Ein individueller Ausweis wird ihnen ausgehändigt. Die Einschreibung ist kostenlos und für zwölf Monate gültig.



CHÈQUE-SERVICE
 Vous trouvez plus de détails sur le système «chèque-service accueil» sur:
www.mamerschoulen.lu
www.staarkanner.lu
www.arcus.lu
 ou directement auprès
 des Maisons Relais de Mamer et Capellen

Le « Biergerzenter » de notre commune se tient à votre entière disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au « chèque-service accueil » (T. 31 00 31-48).

Pour bénéficier d'une réduction supplémentaire prenant en compte la situation de revenu du ménage, prière de vous munir des pièces suivantes :

- si vous faites une déclaration d'impôts:
le bulletin d'impôts le plus récent en votre possession
- si vous ne faites pas de déclaration d'impôts:
le certificat de revenu établi par l'Administration des contributions directes, attestant la non-soumission à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt et le certificat annuel de salaire, de pension, de chômage le plus récent, ou un certificat de revenu récent établi par le Centre commun de la sécurité sociale pour les indépendants
- si vous n'êtes pas imposable en vertu du droit interne ou de conventions internationales au Luxembourg:
les trois dernières fiches de salaire
- au cas où vous bénéficiez d'une pension alimentaire pour le compte d'un enfant vivant dans le ménage:
jugement de divorce, ordonnance de référé, etc.

En l'absence de ces données, l'opérateur devra facturer les montants maxima.

Sollten Sie Fragen zu den Einschreibeformalitäten haben, steht das Biergerzenter unserer Gemeinde für weitere Auskünfte gerne zur Verfügung (T. 31 00 31-48).

Um von einer zusätzlichen Ermäßigung im Rahmen der Gutscheine für Kinderbetreuung zu profitieren, müssen folgende Unterlagen vorgezeigt werden

- im Fall wo Sie zur Einkommenssteuererklärung verpflichtet sind:
eine Kopie des zuletzt ausgestellten Steuerbescheides
- im Fall wo Sie nicht zur Einkommenssteuererklärung verpflichtet sind:
eine vom Steueramt ausgestellte Einkommensbescheinigung, die bescheinigt, dass Sie nicht zur Einkommenssteuererklärung verpflichtet sind und eine Kopie des jährlichen Einkommensbescheides, oder für Freiberufler eine rezent ausgestellte Einkommensbescheinigung vom „Centre commun de la sécurité sociale“
- im Fall wo Sie nicht in Luxemburg besteuert werden:
die drei letzten Lohnzettel
- im Fall wo Sie Unterhalt für ein im Haushalt lebendes Kind beziehen:
Gerichtsurteil, einstweilige Verfügung, usw.

Ohne diese Unterlagen werden die Höchstbeträge in Rechnung gestellt.

Cours d'éducation physique et natation • Turn- und Schwimmunterricht



Les élèves qui seront formellement libérés de la participation à la leçon de natation ou à la leçon d'éducation physique devront assister à ces leçons assis, respectivement sur le banc latéral de la piscine et de la salle d'éducation physique, conformément aux instructions ministérielles retenues dans le plan d'études. Les élèves non participants sont en outre tenus de prêter attention aux explications données par l'enseignant afin de mieux pouvoir suivre le cours à partir du moment où ils pourront participer normalement aux activités programmées.

Kinder, die begründet nicht am Turn- und Schwimmunterricht teilnehmen können, müssen zwingend im Schwimmbad bzw. Turnhalle anwesend sein und den ihnen angewiesenen Platz einnehmen. Sie müssen aufmerksam den Ausführungen der zuständigen Lehrkräfte zuhören, so dass sie am nächstmöglichen Turn- oder Schwimmunterricht problemlos teilnehmen können.

École de musique • Musikschule



CONTACT / KONTAKT

Renseignements supplémentaires/
Weiterführende Infos:

Claude LENTZ
T. 31 00 31-45
claude.lentz@mamer.lu

En collaboration avec l'UGDA, l'Administration communale de Mamer organise annuellement des cours de formation musicale, instrumentale et chorale. Les cours se déroulent dans le Centre Culturel « Kinneksbond » à Mamer. Les formulaires d'inscription aux cours de musique sont disponibles au début de l'année dans le « Gemengebuet » et sur le site www.mamer.lu sous format PDF.

Depuis l'année scolaire 2016/2017 une aide étatique aux parents pour une prise en charge du minerval (frais d'inscription) dans l'enseignement musical a été mise en place. Elle est allouée directement par le Ministère de la Culture.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser au commissariat à l'enseignement musical par téléphone au 247 - 86638, ou sur le site <http://em.men.lu> où vous trouverez également la demande d'aide étatique.

Zusammen mit der UGDA organisiert die Gemeindeverwaltung Mamer jährlich Musik-, Instrumenten- und Gesangskurse. Der Unterricht wird im Kulturzentrum „Kinneksbond“ in Mamer angeboten. Die Einschreibeformulare für die Musikkurse sind Anfang des Jahres im Gemeindeblatt enthalten sowie als PDF auf der Internetseite der Gemeinde unter www.mamer.lu erhältlich.

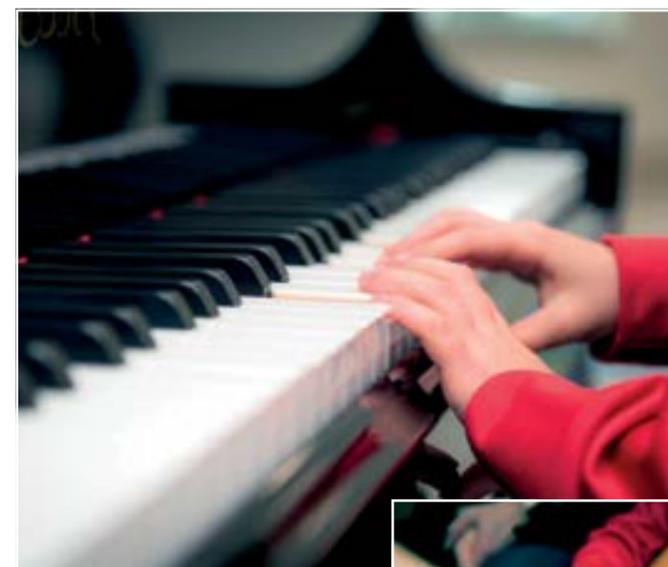
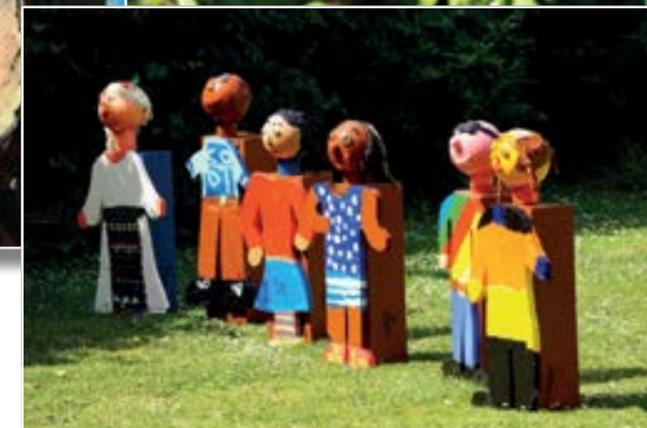
Seit dem Schuljahr 2016/2017 gibt es für Eltern eine staatliche Beihilfe für die Begleichung des Musikschulgeldes (Anmeldegebühr). Diese wird direkt vom Kulturministerium zugewiesen.

Für alle weiteren Fragen zur staatlichen Hilfe wenden Sie sich direkt an das „Commissariat à l'enseignement musical“ unter der Telefonnummer 247 - 86638 oder im Internet unter <http://em.men.lu>. Hier finden sie ebenfalls das Antragsformular für die staatliche Hilfe.

ART À L'ÉCOLE

La Commission des Affaires culturelles propose des ateliers d'« Art à l'école » après l'école en semaine. Abordant l'art à travers diverses techniques (dessin, peinture, sculpture, modelage...), les ateliers cibleront avant tout la créativité des enfants.

Die Kulturkommission bietet an verschiedenen Wochentagen nach Schulschluss die „Art à l'école“ Aktivitäten an. Die Kunst wird in ihrer ganzen Vielfalt bearbeitet (Zeichnen, Malen, Skulptur- und Tonarbeiten...), um so die Kreativität der Kinder zu fördern.



MUSIQUE À L'ÉCOLE

La Commission des Affaires culturelles propose pendant les heures de classe six ateliers de musique permettant aux enfants des cycles 2 à 4 de découvrir les différents instruments de musique (guitare, saxophone, instruments à corde, percussion, etc...).

Während der Schulzeiten veranstaltet die Kulturkommission sechs verschiedene Musik-Workshops, um den Schulkindern der Zyklen 2 bis 4 die Gelegenheit zu geben, verschiedene Instrumente zu entdecken (Gitarre, Saxophon, Streichinstrumente, Schlagzeug, usw...).





LASEP
LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Des activités sportives sont organisées par la LASEP pour les enfants des classes primaires et préscolaires. Les détails de l'organisation seront communiqués aux élèves après la rentrée. Les activités se tiennent au Hall sportif « Kinneksbond » à Mamer et à Capellen.

Die LASEP organisiert Sportaktivitäten für die Kinder der Primärklassen und des Vorschulunterrichts. Die Einzelheiten der Organisation werden den Kindern nach Schulbeginn mitgeteilt. Diese Aktivitäten finden in der Sporthalle „Kinneksbond“ in Mamer und in Capellen statt.

CONTACT / KONTAKT

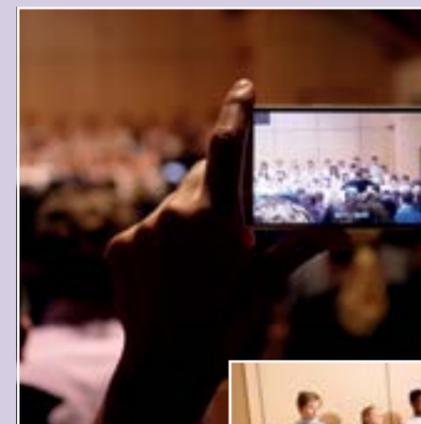
Responsable / Verantwortlicher:
Daniel CASOLI (instituteur/Lehrer)
daniel.casoli@mamerschoulen.lu
À partir du 1^{er} octobre 2019 au hall sportif « Kinneksbond » Mamer et au hall sportif du Campus Capellen

MAMER

Mardi: 13.30-14.30 Cycle 2
14.30-15.30 Cycle 3-4
Jeudi: 13.30-14.30 Cycle 1 (préscolaire)

CAPELLEN

Mardi: 14.00-15.00 Cycle 2-4
Jeudi: 13.30-14.30 Cycle 1 (préscolaire)



D'KANNER SANGEN AM SCHLASS



REMISE DE CHÈQUE AU PROFIT DE LA LIGUE HMC

SCHECKÜBERREICHUNG ZUGUNSTEN DER LIGUE HMC

Rentrée des classes 2019



ATTENTION, ENFANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Comme tous les ans à la mi-septembre, des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école. Surtout les petits « nouveaux » méritent une attention toute particulière. Ils ont tout juste atteint l'âge de six ans et ne connaissent pas encore les dangers de la circulation. Pour eux tout est nouveau et fascinant, leur manque d'attention aux dangers de la rue est flagrant. Une prudence particulière est conseillée aux automobilistes à partir du 16 septembre, grande journée de la rentrée.

LE RÔLE DES PARENTS

Les parents jouent un rôle primordial. Ils sont considérés comme un modèle à suivre. Il est de leur devoir de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue.

- Commencez le plus tôt possible à habituer votre enfant à la circulation.
- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble et expliquez à votre enfant les dangers éventuels.
- Expliquez lui de toujours marcher sur le trottoir (c'est le seul endroit où il se trouve en sécurité).
- Le chemin le plus court n'est pas forcément le chemin le plus sûr. S'il n'y a pas de passage pour piétons, rappelez la règle d'or : s'arrêter au bord de la rue, regarder vers la gauche, vers la droite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voitures en vue, puis traverser.

- Rendez votre enfant bien visible ! Posez des bandes réfléchissantes sur ses vêtements et sur son cartable afin qu'il soit mieux perçu dans le noir et dans la pénombre.
- Si vous amenez vos enfants à l'école en voiture, respectez les règles du code de la route (ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...). Faites en sorte que votre enfant descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

VOICI LES PRINCIPALES RÈGLES POUR LE TRANSPORT D'ENFANTS EN VOITURE :

- Un enfant âgé entre trois et 17 ans et qui mesure moins de 150cm ne peut prendre place sur le siège passager, ainsi que sur les sièges arrière d'un véhicule, que s'il utilise un siège pour enfants qui correspond à sa taille et son poids.
- Un enfant âgé entre trois et 17 ans et qui mesure moins de 150 cm ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège qui correspond à sa taille et son poids.
- Les enfants qui mesurent plus de 150 cm n'ont plus besoin de siège spécial mais doivent porter la ceinture de sécurité standard.



À SAVOIR

Les ceintures de série sont conçues pour la taille d'un adulte et non pour les enfants et peuvent – en cas d'accident – causer de graves blessures chez l'enfant.

- A l'achat d'un siège pour enfant il faut vérifier si le siège :
- correspond à l'âge, respectivement au poids de l'enfant.
 - est homologué et répond à la norme européenne de sécurité ECE R44.
 - se prête à l'installation dans votre voiture.
 - peut se fixer à l'aide des ceintures de série.

Mais seul l'achat d'un siège ne contribue pas à la sécurité de votre enfant. Encore faut-il veiller à l'utiliser de façon conséquente – même sur les trajets les plus courts.

LES ENFANTS, NOUVEAUX PIÉTONS SANS EXPÉRIENCE :

- Une fois dans la rue, il existe des règles à suivre.
- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
 - Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire du côté des maisons et des jardins.
 - S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche ni sur le côté droit, marchez du côté gauche.
 - Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation (vert signifie traverser, rouge signifie s'arrêter) et un passage pour piétons protégé.
 - Si l'enfant doit traverser dans une zone non protégée il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.

LA POLICE EST PRÉSENTE :

La Police assure la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ainsi en vue de la rentrée, certains véhicules de patrouille arborent le graphisme « ATTENTION – RENTRÉE – SCOLAIRE ». Pour la rentrée, la Police aide à assurer la sécurité de vos enfants !

Elle est présente à la fois pour :

- protéger les jeunes sur le chemin de l'école ;
- prendre contact avec les enseignants et les parents.

La Police assurera une présence quotidienne auprès des différents établissements scolaires lors des premières semaines de cours. Ces actions seront répétées régulièrement tout au long de l'année scolaire dans le cadre des activités préventives de la police.

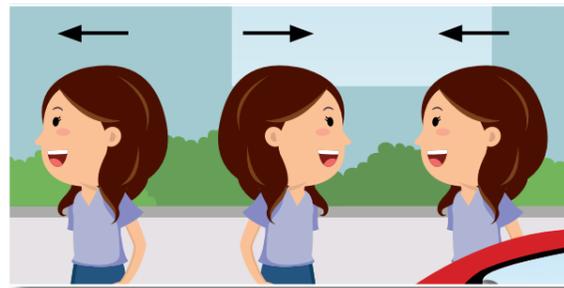
Une attention particulière sera axée sur le stationnement mettant en péril les écoliers et au non-respect du port de la ceinture de sécurité, ainsi que l'absence de sièges pour enfants en cas de besoin selon le code de la route.

Des contrôles répressifs fixés pour les premières semaines de la rentrée aux abords des établissements scolaires viseront à priori :

- l'excès de vitesse ;
- le non port de la ceinture de sécurité ;
- et l'usage illégal du téléphone portable, ceci pour que la rentrée scolaire se passe en toute sécurité !



La sécurité en un coup d'œil • Sicherheit auf einen Blick



LA CEINTURE OU LE SIÈGE POUR ENFANTS ! MÊME POUR LES TRAJETS LES PLUS COURTS !

En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.

- Le siège pour enfants est obligatoire pour les enfants qui mesurent moins de 150 cm.
- Un enfant âgé entre trois et 17 ans et qui mesure moins de 150 cm ne peut prendre place sur le siège passager ou sur les sièges arrière du véhicule que s'il utilise un siège pour enfant qui correspond à sa taille et son poids.

SICHERHEITSGURT ODER KINDERSITZ! AUCH FÜR DIE KURZEN FAHRTEN!

Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.

- Der Kindersitz ist für Kinder bis 150 cm vorgeschrieben.
- Ein drei- bis 17-jähriges Kind unter 150 cm, kann nur in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechendem Kindersitz auf dem Beifahrersitz oder Rücksitz mitgeführt werden.

GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons : au rouge je dois m'arrêter, au vert je peux marcher. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends à la ligne de vue, où je vois bien la chaussée et où je suis bien visible pour les automobilistes. Ensuite gauche, droite, gauche.

LINKS, RECHTS, LINKS...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von den Autos
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen. Sind keine Verkehrsampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo ich die Straße überschauen kann und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...

APPEL AUX PARENTS – DONNEZ L'EXEMPLE

Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.

- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue.

AUFRUF AN DIE ELTERN – GEHEN SIE MIT GUTEM BEISPIEL VORAN!

Machen Sie ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.

- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Erklären Sie ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht auf den Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig...
- Beachten Sie, dass ihr Kind immer zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigt.
- Warten Sie nicht auf der gegenüberliegenden Straßenseite.

SOYEZ VISIBLES ! • SEID SICHTBAR!

Je pose des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable.
Ich klebe reflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche.



COLONIE DU CYCLE 4.2. AU NEIHAISCHEN



CONTRÔLE DE POLICE DEVANT L'ÉCOLE DE CAPELLEN
VERKEIERSKONTROLL OP DER CAP



**CLASSES DE NEIGE
SCHNEEKLASSEN**

Un séjour pas comme les autres pour les élèves du cycle 4 dans la poudreuse des pistes de Morzine (F) du 18 au 27 janvier 2019.

Schneetreiben satt: Vom 18. bis 27. Januar 2019 hieß es wieder „Ski heil“ auf den Pisten von Morzine (F) für die Kids des Zyklus 4.



SAVE THE DATE!
Les prochaines classes des neiges auront lieu du 8 au 17 janvier 2020.
2020 findet die Reise nach Morzine vom 8. bis 17. Januar statt.



CLASSES AVENTURES ERLEBNISKLASSEN

Kayak, escalade, escapades à vélo... que des bons souvenirs pour les élèves du cycle 3.2. lors de leur séjour à Xonrupt.

Mit dem Kopf voller Erinnerungen kamen die Schulkinder des Zyklus 3.2 von ihrer erlebnisreichen Reise nach Xonrupt (F) zurück. Hier ein kleiner Fotorückblick.



2019

SEPTEMBRE

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	RENTRÉE
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

OCTOBRE

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	Apeldag
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

NOVEMBRE

1	Toussaint
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	Dag vum Bam
9	Vivarío Biblío Croissant
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

DÉCEMBRE

1	
2	
3	
4	
5	
6	Saint Nicolas
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	1 ^{er} jour de Noël
26	2 ^e jour de Noël
27	
28	
29	
30	
31	

FÉVRIER

1	
2	
3	
4	
5	
6	2 ^e rentrée précoce
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	Porte Ouverte Précoce Capellen
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	Porte Ouverte Précoce Mamer
30	
31	

2020

JANVIER

1	Jour de l'An
2	
3	
4	
5	
6	2 ^e rentrée précoce
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	Porte Ouverte Précoce Capellen
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	Porte Ouverte Précoce Mamer
30	
31	

2020

MARS

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	Pâques
14	Lundi de Pâques
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

AVRIL

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	Pâques
13	Lundi de Pâques
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

MAI

1	Fête du travail
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	Europadag
10	
11	
12	
13	Belendag
14	Belendag
15	Belendag
16	
17	
18	
19	
20	
21	Ascension
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	Schoulsportdag
29	Schoulsportdag
30	
31	Pentecôte

JUIN

1	Lundi de Pentecôte
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	Fête Nationale
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

JUILLET

1	Croix-Rouge
2	Croix-Rouge
3	Schouifest Mamer
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	Schouifest Capellen
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

L'année scolaire commence le lundi 16 septembre 2019 et finit le mercredi 15 juillet 2020.

Le congé de la Toussaint commence le samedi 26 octobre 2019 et finit le dimanche 3 novembre 2019.

Les vacances de Noël commencent le samedi 21 décembre 2019 et finissent le dimanche 5 janvier 2020.

Le congé de Carnaval commence le samedi 15 février 2020 et finit le dimanche 23 février 2020.

Les vacances de Pâques commencent le samedi 4 avril 2020 et finissent le dimanche 19 avril 2020.

Jour férié légal: le vendredi 1^{er} mai 2020.

Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 21 mai 2020.

Le congé de la Pentecôte commence le samedi 30 mai 2020 et finit le dimanche 7 juin 2020.

Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le mardi 23 juin 2020.

Les vacances d'été commencent le jeudi 16 juillet 2020 et finissent le lundi 14 septembre 2020.



VISITE/AUSFLUG „PARK SËNNESRÄICH“



APELDAG/TAG DES APFELS

Transport scolaire Pedibus et bus / Schultransport Pedibus und Bus

PEDIBUS

Le Pédibus a tout d'un bus traditionnel, sauf un moteur et fonctionne avec des adultes qui offrent aux écoliers un accompagnement à pied sur le trajet de l'école. Les enfants attendent le Pédibus au point de raliement convenu (arrêt), pour cheminer avec lui jusqu'à l'école. Tout au long du trajet, le Pédibus récupère, aux différents arrêts, des enfants qui rejoignent le convoi. Rien de plus simple. Sur le trajet du Pédibus le logo du «Schoulwee» est marqué au sol, sur les arrêts de bus, celui du Pédibus est affiché. L'augmentation de la sécurité routière, du gain de contact social, du gain pédagogique, du gain écologique et du gain pour la santé sont les arguments majeurs du Pédibus.

Der Pedibus funktioniert wie ein Bus aber ohne Motor mit Erwachsenen die die Kinder in Gruppen sicher zur Schule begleiten. Wie beim Schulbus werden die Kinder an der Haltestelle abgeholt - es ist keine Anmeldung erforderlich. Es ist also ganz einfach und macht Spaß. Auf der Strecke des Pedibusses sind Zebrastrifen mit dem Schulweglogo markiert. Auf den Haltestellen ist das Pedibuslogo mit Fahrplan angebracht. Die Hauptargumente des Pedibus sind die Steigerung der Verkehrssicherheit, des sozialen Kontaktes, die Förderung der Erziehung der Kinder, die Vorteile für die Gesundheit und Vorteile für die Umwelt.



BUS SCOLAIRE / SCHULBUS

Nos bus scolaires amènent les élèves à l'école et les ramènent chez eux à des horaires définis. Les différentes courses sont clairement marquées avec des images d'animaux. Ainsi, aucune confusion ne règne aux abords des arrêts de bus et le risque de se tromper de bus est minime. Tous les transports en bus sont accompagnés par une personne adulte.

Unsere Schulbusse bringen die Schüler zur Schule und wieder sicher nach Hause und fahren nach festen Zeiten. Die verschiedenen Busse sind mit Tierbildern versehen, somit ist es für die Kinder fast unmöglich in den falschen Bus zu steigen. Jeder Bustransport wird von einer erwachsenen Person begleitet.



MAMER 1



MAMER 3



CAPELLEN 1



MAMER 2



MAMER 4



HOLZEM 1

Les horaires et trajets des Pedibus et autobus se trouvent aux pages 48 à 51.

Die Fahrpläne der Pedibusse und Busse befinden sich auf den Seiten 48 bis 51.

— tracé pedibus sur trottoir

▬ passages pour piétons sur le tracé pedibus

□ arrêt pedibus

PEDIBUS Mamer I

Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	16h20
2	07h37	16h18
3	07h39	16h16
4	07h41	16h14
5	07h43	16h12
6	07h46	16h09
7	07h50	16h05

PEDIBUS Mamer II

Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	16h18
2	07h38	16h15
3	07h40	16h13
4	07h42	16h11
5	07h48	16h05

PEDIBUS Mamer III

Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	16h20
2	07h36	16h19
3	07h39	16h16
4	07h42	16h13
5	07h45	16h10
6	07h50	16h05

— tracé bus

BUS MAMER 1

□ arrêt bus

BUS MAMER 1

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h05	16h05	
2	07h35	13h45	12h11	16h11
3	07h45	13h52		07h45

NEW

— tracé pedibus sur trottoir

▬ passages pour piétons sur le tracé pedibus

□ arrêt pedibus

NEW

PEDIBUS Capellen I

Arrêt	Aller	Retour
1	07h35	16h17
2	07h37	16h15
3	07h39	16h13
4	07h41	16h11
5	07h47	16h05
6	07h48	16h06
7	07h53	16h02

— tracé bus

BUS MAMER 2

□ arrêt bus

BUS MAMER 2

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h05	16h05	
2	07h32	13h35	12h08	16h08
3	07h35	13h38	12h11	16h11
4	07h37	13h40	12h13	16h13
5	07h40	13h43	12h16	16h16
6	07h43	13h45	12h18	16h18
7	07h46	13h48		07h46

BUS MAMER 3

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h07	16h07	12h07
2	07h35	13h35	12h13	16h13
3	07h36	13h36	12h14	16h14
4	07h39	13h39	12h17	16h17
5	07h40	13h40	12h18	16h18
6	07h41	13h41	12h19	16h19
7a/r	07h42	13h42	12h12	16h12
8	07h45	13h45		07h45

BUS CAPELLEN 1

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h05	16h05	12h05
2	07h26	13h33	12h12	16h12
3	07h28	13h35	12h14	16h14
4	07h32	13h39	12h18	16h18
5	07h34	13h41	12h20	16h20
6	07h40	13h47	12h08	16h10
7	07h48	13h53		07h48

BUS MAMER 4

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h07	16h07	12h07
2	07h36	13h36	12h12	16h12
3	07h39	13h39	12h15	16h15
4	07h41	13h41	12h17	16h17
5	07h42	13h42	12h18	16h18
6	07h43	13h43	12h19	16h19
7	07h45	13h45		07h45

BUS HOLZEM 1

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1		12h05	16h05	12h05
2a/r	07h29	13h39	12h23	16h23
3a/r	07h32	13h42	12h21	16h21
4a/r	07h24	13h34	12h18	16h18
5a/r	07h43	13h51	12h10	16h10
6a/r	07h45	13h53	12h08	16h08
7	07h48	13h56		07h48

Anouk Morby, Tanja Zahles **Classe Précoce A**



Nancy Braun, Christian Wulff **Classe Précoce C**



Anne-Marie Eschette, Sandy Dauphin, Laura Biver **Classe Précoce B**



Françoise Weydert, Sandra Mergen, Stéphanie Welbes, Sandy Hoscheid **Classe Précoce D**



Christiane de la Hamette **Classe Préscolaire A**



Liette Collé **Classe Préscolaire C**



Nathalie Darné **Classe Préscolaire B**



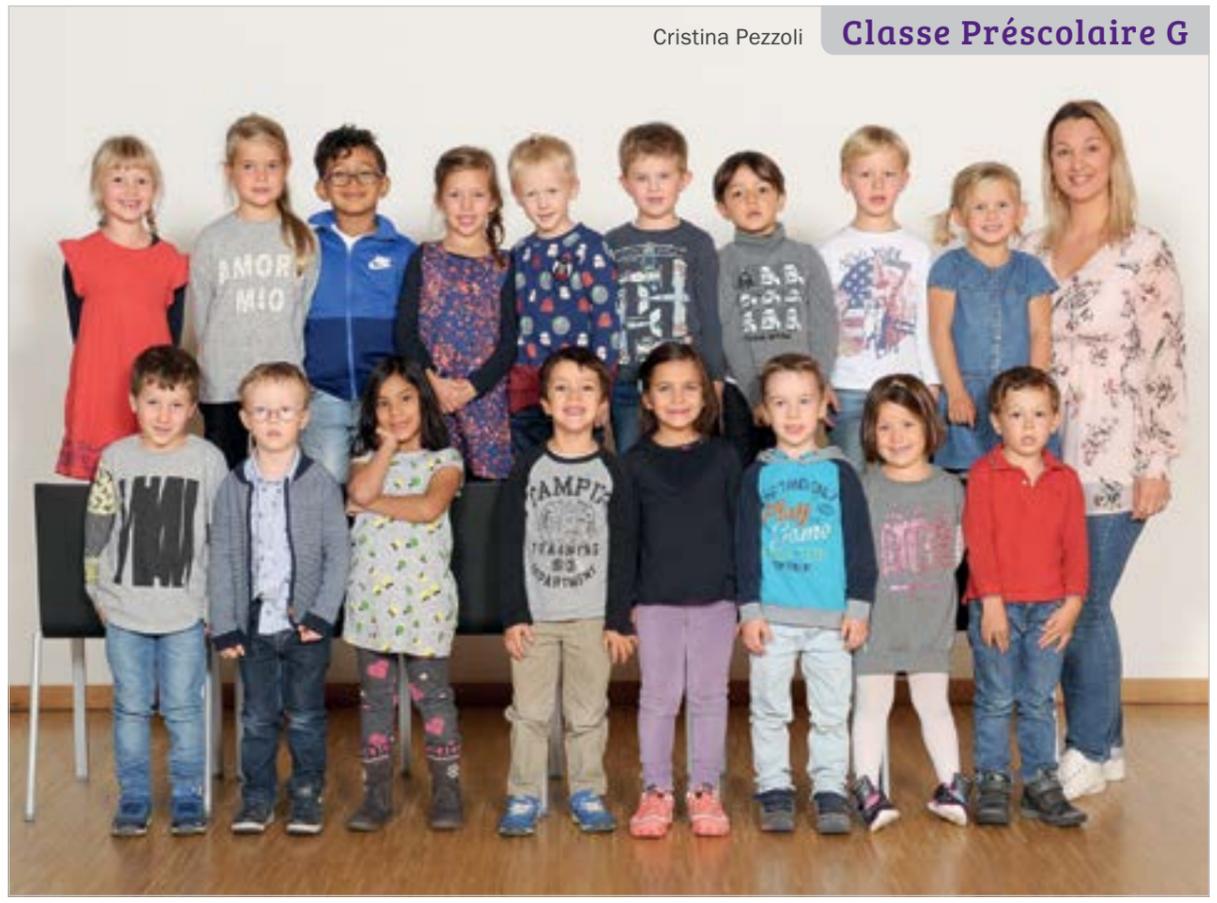
Taiga Zeien **Classe Préscolaire D**



Michèle Perl **Classe Préscolaire E**



Cristina Pezzoli **Classe Préscolaire G**



Audrey Lehnars **Classe Préscolaire F**



Célia da Silva Pinto **Classe Préscolaire H**



Annick Straus **Classe Préscolaire I**



Nathalie Scholtes **Classe Préscolaire K**



Leslie Pezzoli **Classe Préscolaire J**



Tom Carier **Classe 2.1 A**





Anne Brucher Classe 2.1 B



Guy Lepage Classe 2.1 D



Anouk Simon Classe 2.1 C



Christine Schmit Classe 2.1 E

Stéphanie Schmit, Catherine Witry **Classe 2.2 A**



Eric Jungbluth **Classe 2.2 C**



Nathalie Wagner, Anne Moes **Classe 2.2 B**



Corinne Collé **Classe 2.2 D**





Anja Dziadek **Classe 2.2 E**



Tanja Breden **Classe 3.1 B**



Laurent Lepage **Classe 3.1 A**



Gilles Braas **Classe 3.1 C**



Marthe Meis **Classe 3.1 D**



Giovanna Giannini **Classe 3.1 F**



Carole Somnavilla **Classe 3.1 E**



Luc Olinger **Classe 3.2 A**

Danièle Reuter **Classe 3.2 B**



Marcelle Marx **Classe 3.2 D**



Dan Casoli **Classe 3.2 C**



Maryse Baden **Classe 3.2 E**



Classes scolaires • Schulklassen 2018/2019



Claude Greiveldinger **Classe 4.1 A**



Carole Kauth **Classe 4.1 C**



Bianca Glodt **Classe 4.1 B**



Annick Lemmer **Classe 4.1 D**

Nathalie Fratoni **Classe 4.1 E**



Julie Decker **Classe 4.2 A**



Amira Sayed **Classe 4.2 B**



Cathy Meyer **Classe 4.2 C**



Classes scolaires • Schulklassen 2018/2019



Jeff Servais Classe 4.2 D



Mike Stiletto Classe 4.2 E



SCHOLSPORTDAG

Lycée Josy Barthel Mamer



Pourquoi aller au LJBM ?

APPRENDRE DE MANIÈRE EFFICACE

- Travail intensif en petites classes
- Équipe d'enseignants dynamiques et motivés
- Bons résultats aux examens finaux

ÊTRE BIEN ENCADRÉ

- Contacts personnels entre enseignants, élèves et parents
- Études dirigées et surveillées
- Nombreuses activités parascolaires

ORIENTÉ VERS LE FUTUR

- Nouvelles technologies et infrastructures
- Approche pédagogique innovante
- Formation à des professions d'avenir
- Classes mobiles et connectées (iPad)



UNE VASTE OFFRE SCOLAIRE

Secondaire classique

- 7^e-1^e Moderne et classique (latin), sections scientifiques B et C
- section G architecture et urbanisme
- section G communication et médias

Secondaire général

- 7^e-5^e Classes inférieures
- 4^e-1^e Technique générale
- 4^e-1^e A3D / architecture design, design et développement durable
- 4^e-3^e Professions de santé (PS)

Préparatoire

- 7^e-5^e Classes inférieures

Formation Professionnelle

- 4^e-1^e Génie civil / Métiers du bâtiment (GC)

BTS

- Bâtiments et infrastructures
- Professions immobilières



Remise des diplômes du Mérite Jeunesse avec le Prince Guillaume.



Stage de voile en IJsselmeer.



Gala pour le 15^e anniversaire du LJBM.

CONTACT / KONTAKT

Lycée Josy Barthel Mamer
 2, rue Gaston Thorn
 L-8268 MAMER
 T.+352 263140-1
 F. +352 263140-200
 www.ljbm.lu



Remise des prix aux élèves méritants.

Voyage éducatif à Berlin.



Voyage scolaire à Hinterglemm en Autriche.



Éducation en plein air à Marienthal.

RESULTATS EXAMEN 2018/2019

Enseignement secondaire classique

16 candidats se sont présentés et 10 élèves ont été admis avec mention :

- Très bien : 2 élèves
- Bien : 4 élèves
- Assez bien : 2 élèves
- Admis : 2 élèves

Enseignement secondaire général

17 candidats se sont présentés aux examens et 15 ont été admis avec mention :

- Excellent : 2 élèves
- Très bien : 3 élèves
- Bien : 7 élèves
- Assez bien : 3 élèves

Division du Technicien en Génie civil

56 élèves ont été certifiés

Associations des parents d'élèves • Elternvereinigungen



APEM

LE COMITÉ / DAS KOMITEE:

Dunja GRUNOW, présidente, Präsidentin
Eugenio GIORGIO GAGGIA, trésorier, Kassenwart
Isabelle WEIS-KOLLWELTER, secrétaire, Sekretärin

MEMBRES / MITGLIEDER :

Dilek AYGÜN GÖDEKOGLU; Fabienne CLABOTS; Mirela DELIC; Elvire FERBER; Carine FABER; Angela DE FLORA; Thessy KUBORN; Katia MAUER; Alexandra MAUSEN-BERTEMES; Eleonora PAPADOPOULUS-ALVANOU; Ivan PETRENKO; Pedro RIBEIRO

CONTACT / KONTAKT:

Dunja Grunow
dunjagrunow@hotmail.com
T. 621 287 443

APECH

LE COMITÉ / DAS KOMITEE:

Mireille PAGANO-PHILIPPE, présidente, Präsidentin
Liette LUDOVICY, vice-présidente, Vize-Präsidentin
Jenny BOEHLER, trésorier, Kassenwart
Tania Ribeiro, secrétaire, Sekretärin

MEMBRES / MITGLIEDER :

Kim ARRENSDORFF; Joël BIEVER; Shima HUSSEIN;
Malou HEUERTZ; Tania RIBEIRO

CONTACT / KONTAKT:

Tania Ribeiro
ribeiro.tania@gmail.com
T. 661 787 885

CHERS PARENTS,

Lors de la rentrée des classes le 16 septembre 2019 les associations de parents d'élèves de notre commune vous accueilleront de 8h00 à 10h00.

APEM (Mamer) : au bâtiment « primaire » au Campus scolaire « Kinneksbond »

APECH (Capellen-Holzem) : école Capellen, rez-dechaussée, entrée route d'Arlon, cycles 2, 3, 4

Nous nous réjouissons de pouvoir faire votre connaissance ou de vous revoir autour d'une tasse de café/thé et d'un morceau de gâteau. Ce sera également l'occasion pour vous de rencontrer d'autres parents.

LIEBE ELTERN,

Am Schulanfang, dem 16. September 2019 laden die Elternvereinigungen unserer Gemeinde Sie von 8.00 bis 10.00 Uhr zu einem Meet and Greet ein.

APEM (Mamer): Schulgebäude „primaire“ am Schulcampus „Kinneksbond“

APECH (Capellen-Holzem): Schulgebäude Capellen, Erdgeschoss, Eingang „route d'Arlon“, Zyklen 2, 3, 4

Wir freuen uns, Sie bei dieser Gelegenheit bei Kaffee, Tee und Kuchen kennen zu lernen oder aber wieder zu sehen. Hier bietet sich die Gelegenheit auch andere Eltern kennen zu lernen.



FÊTE DE L'ÉCOLE CAPELLEN
SCHULFEST IN CAPELLEN



FÊTE DE L'ÉCOLE MAMER
SCHULFEST IN MAMER



Service Krank Kanner Doheem

Service pour enfants malades à domicile • Betreuung kranker Kinder zu Hause



OBJECTIF

Le « Service Krank Kanner Doheem » offre une garde individuelle à domicile pour enfants malades. Ceci permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et dans leur milieu familial. Les demandes de familles monoparentales sont considérées en priorité.

TARIFS

Le revenu imposable du ménage sera pris comme base de calcul pour la participation aux frais de garde. Pour les familles monoparentales le certificat de résidence élargi, établi par la commune est indispensable. Les tarifs sont publiés sur le site internet de Femmes en Détresse.

Les frais de parking et de trajet sont à charge des parents:
 ½ heure de déplacement pour la ville de Luxembourg
 1 heure de déplacement pour toutes les autres communes du Grand-Duché

GARDES

Les gardes ont lieu entre 7:00 et 19:00 heures. La durée d'une garde ne peut pas dépasser 9 heures de suite. Une visite médicale est indiquée au 2ième jour de la garde. Toutes les collaboratrices du « Service Krank Kanner Doheem » ont une formation dans le domaine socio-familial et participent régulièrement aux formations internes.

ZIEL

Der « Service Krank Kanner » bietet eine individuelle Betreuung von kranken Kindern zu Hause an. Diese Dienstleistung ermöglicht es den Eltern ihre berufliche Aktivität weiter zu führen, während die Kinder in ihrer gewohnten Umgebung genesen können. Anfragen von Alleinerziehenden werden vorrangig behandelt.

KOSTENBETEILIGUNG

Das monatliche steuerbare Einkommen des Haushaltes gilt als Berechnungsgrundlage für die Unkostenbeteiligung der Betreuung. Bei Alleinerziehenden wird ein, von der Gemeinde auszustellendes Zertifikat der Haushaltszusammensetzung benötigt. Die Tarife sind auf der Internetseite von „Femmes en Détresse a.s.b.l.“ veröffentlicht.

Die Unkosten für Parking und Fahrzeit der Betreuerin werden zusätzlich in Rechnung gestellt mit:

½ Stunde Fahrtkosten für die Stadt Luxemburg.

Stunde Fahrtkosten für alle anderen Gemeinden des Großherzogtums.

BETREUUNGEN

Die Betreuungen finden zwischen 7:00 und 19:00 Uhr statt. Die Betreuungszeit pro Tag darf 9 Stunden nicht überschreiten. Ab dem zweiten Betreuungstag ist ein ärztliches Attest erforderlich. Alle Mitarbeiterinnen vom „Service Krank Kanner doheem“ haben eine Ausbildung im sozio-familiären Bereich und nehmen regelmäßig an internen Weiterbildungskursen teil.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

T. 48 07 79

Lundi – jeudi : 7.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00 heures.

Vendredi : 7.00 à 12.00 heures.

Répondeur: 18.00 heures jusqu'au lendemain 7.00 heures.

Le service est fermé les weekends et jours fériés.

Inscription en ligne: <https://skkd.lu/inscription>

ZUSÄTZLICHE INFOS

T. 48 07 79

Montag bis Donnerstag: 7.00 bis 12.00 und von 14.00 bis 18.00 Uhr.

Freitag: 7.00 bis 12.00 Uhr

Anrufbeantworter: 12.00 bis 7.00 Uhr am nachfolgenden Tag.

An Wochenenden und Feiertagen ist der Dienst geschlossen.

Online-Anmeldung: <https://skkd.lu/anmeldung>

CHERS PARENTS,

Depuis août 2016, la Commune de Mamer accorde une subvention qui s'élève à 50% des montants facturés (sans pouvoir dépasser un montant de 150 Euro par enfant / année scolaire) par le Service pour enfants malades à domicile. Plus d'informations et le formulaire à remplir sur www.mamer.lu

Les enfants malades devront obligatoirement rester à la maison et ne pourront être envoyés ni à l'école ni à la Maison Relais.



LIEBE ELTERN,

Seit August 2016 bezuschusst die Gemeinde Mamer 50% der in Rechnung gestellten Beträge (bis zu einem Gesamtbetrag von 150 Euro pro Kind / Schuljahr) des Service Krank Kanner Doheem. Mehr Informationen und das entsprechende Formular unter www.mamer.lu

Kranke Kinder müssen zu Hause bleiben und dürfen weder zur Schule noch in die „Maison Relais“ gehen.

Équipe médico-socio-scolaire

Des contrôles médicaux réguliers sont prévus par la loi et effectués par l'équipe médico-socio-scolaire.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

2, rue J. C. Marshall
 L-2181 Luxembourg
 T. 48 83 33-1

Sophie REISER (assistante sociale)
sophie.reiser@ligue.lu
 T. 488 333-707

Josiane KOLBACH (infirmière en pédiatrie)
 T. 621 201 145 (8h00-12h00)

MÉDECINS / ÄRTZE

Dr. Jeff FISCHER (médecin généraliste)
 T. 31 23 73

Dr. Maria BARTH (médecin généraliste)
 T. 27 39 79 37

Dr. Manette EWERT (médecin généraliste)
 T. 27 39 09 22

MÉDECIN DENTISTE / ZAHNARZT

Ministère de la santé
 20, rue de Bitbourg
 L-1273 Luxembourg-Hamm

Dr. Nathalie GROFF
 T. 247 85 613
nathalie.groff@ms.etat.lu

Dispositifs d'aide • Hilfsdienste

CENTRE DE LOGOPÉDIE

Le Centre de Logopédie est une école spécialisée dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants atteints de troubles de l'évolution du langage et de la parole dès l'âge scolaire. Un dépistage systématique dans les classes du 1er cycle de l'enseignement fondamental du pays est offert par des professeurs d'enseignement logopédique.

La guidance parentale, la rééducation dans un des centres régionaux, l'admission temporaire des enfants dans un groupe scolaire du Centre de Logopédie sont des possibilités. Le but principal de la rééducation logopédique est toujours une réinsertion scolaire de l'enfant. Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants avec des déficiences auditives dès leur signalisation et jusqu'à la fin de leur scolarisation.

4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 44 55 65-1
www.logopedie.lu
info@cc-cl.lu

SCAP

Service de Consultation et d'Aide pour Troubles de l'Attention, de la Perception et du Développement Psychomoteur

Services offerts :

- consultations pédagogiques et psychologiques ;
- anamnèse, diagnostic, bilan ;
- thérapie individuelle (intégration sensorielle, psychomotrice) ;
- groupes psychomoteurs pour parents et enfants ;
- thérapie d'apprentissage ;
- orientation médicale thérapeutique et scolaire ;
- psychothérapie cognitive-comportementale ;
- travail avec les parents concernés ;
- consultations pour professionnel.

Bâtiment institut pour IMC «Le Cinq»
5, place Thomas Edison
L-1445 Strassen
T. 26 44 48-24
F. 26 44 48-48
www.scap.lu
scap@scap.lu

„CENTRE DE LOGOPÉDIE“

Der „Centre de Logopédie“ ist eine Sonderschule, die dem Luxemburger Unterrichtsministerium untersteht.

Sie ist zuständig für Kinder ab 6 Jahren, die unter Sprachentwicklungsstörungen leiden. Eine systematische Früherkennung der betreffenden Probleme wird in allen Zyklus-1-Klassen des Fundamentalunterrichts von ausgebildeten logopädischen Lehrern ermöglicht. Die Orientierung der Eltern, die Erziehung der Kinder auf logopädischer Basis in einem der „Centres régionaux“, die zeitlich fixierte Eingliederung der Kinder in eine Lerngruppe des „Centre de Logopédie“ werden als Hilfsmaßnahmen angeboten.

Das Ziel der logopädischen Erziehung ist die definitive Reintegration des Kindes in den klassischen Schulunterricht. Neben den sprachgestörten Kindern nimmt sich der „Centre de Logopédie“ aller Kinder mit auditiven Problemen an, und zwar ab dem Auftreten der Symptome bis zum Abschluss der Pflichtschulzeit.

4, place Thomas Edison
L-1483 Strassen
T. 44 55 65-1
www.logopedie.lu

SCAP

Beratungsstelle für Aufmerksamkeits-, Wahrnehmungs- und psychomotorische Entwicklungsdefizite

Angeborene Dienste:

- Beratungen pädagogischer und psychologischer Art;
- Anamnese, Diagnose, Befund, Lerntherapie;
- individuelle Therapie (Regulierung sensorischer und psychomotorischer Defizite);
- Psychomotorik-Gruppen für Eltern und Kinder;
- medizinische, therapeutische und schulische Orientierung;
- kognitiv-verhaltensspezifische Psychotherapie;
- Zusammenarbeit mit den betroffenen Eltern;
- Beratungen für Berufstätige.

Bâtiment institut pour IMC «Le Cinq»
5, place Thomas Edison
L-1445 Strassen
T. 26 44 48-24
F. 26 44 48-48
www.scap.lu
scap@scap.lu

SIPO MAMER

Le Sipo Mamer est un site du service SIPO du groupe Elisabeth qui propose une aide socio-pédagogique aux familles, une aide précoce pour soutenir le développement global des enfants en bas âge, de même que conseil, assistance psychologique et psychothérapie pour enfants, adolescents et jeunes adultes.

Les différentes prestations sont offertes aussi bien dans les locaux de service du service ambulatoire que de façon mobile au domicile des familles, sur tout le territoire du Grand-Duché. Les demandes d'intervention sont adressées au service ambulatoire par les parents ou le détenteur de l'autorité parentale. Ensemble avec les parents, les intervenants spécialisés mettent en place un plan d'aide individuel (projet d'intervention). L'aide est toujours centrée sur l'enfant et orientée vers les besoins et ressources de la famille. Les professionnels tiennent compte des circonstances de vie particulières de chaque famille et ils impliquent activement chaque membre (parents / frères et sœurs) dans le processus d'aide.

7, rue du Millénaire
L-8254 Mamer
Tel : 46 21 311
www.elisabeth.lu

CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES RELATIVES À LA VUE

Le CDV s'adresse aux élèves ayant des besoins spécifiques relatifs à la vue avec ou sans troubles associés. Son but est de permettre aux élèves d'acquérir un maximum d'autonomie et d'accomplir leur scolarité en dépit de leur déficience visuelle, en mettant à leur disposition une aide appropriée. Le CDV pratique une philosophie purement inclusive. Les enfants sont scolarisés dans les classes ordinaires de l'enseignement fondamental, secondaires ou dans les classes des écoles du Service de l'Education différenciée.

17A, route de Longwy
L-8080 Bertrange
T. 45 43 06-1
F. 45 43 06-700
www.idv.lu
info@cc-cdv.lu

SIPO MAMER :

Sipo Mamer ein Standort des SIPO-Dienstes der Elisabeth-Gruppe: SIPO bietet Familien eine sozialpädagogische Unterstützung, Frühförderung zur Unterstützung der allgemeinen Entwicklung von Kleinkindern sowie Beratung, psychologische Unterstützung und Psychotherapie für Kinder, Jugendliche und junge Erwachsene.

Die verschiedenen Dienstleistungen werden sowohl in unseren Räumlichkeiten als auch ambulant für Familien im gesamten Großherzogtum angeboten. Die Anfragen zur Hilfeleistung werden direkt von den Eltern oder Erziehungsberechtigten an den SIPO gestellt.

Die Fachkräfte erstellen gemeinsam mit den Eltern einen individuellen Betreuungsplan (Interventionsprojekt). Die Hilfe ist immer kindgerecht und auf die Bedürfnisse und Ressourcen der Familie ausgerichtet. Die Fachkräfte berücksichtigen die besonderen Lebensumstände jeder Familie und beziehen jedes Mitglied (Eltern / Geschwister) aktiv in den Hilfsprozess ein.

7, rue du Millénaire
L-8254 Mamer
Tel : 46 21 311
www.elisabeth.lu

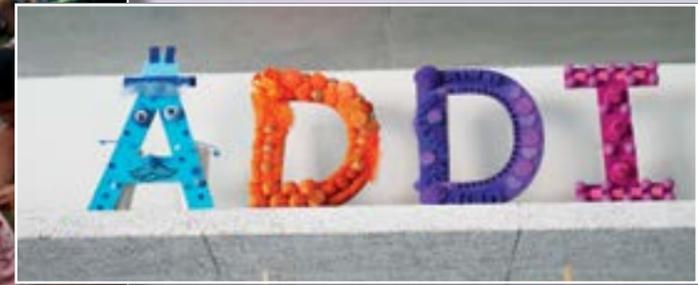
ZENTRUM FÜR DIE ENTWICKLUNG VON SEHFÄHIGKEITEN

Das CDV ist für Schüler mit besonderen Sehbedürfnissen mit oder ohne damit verbundene Störungen gedacht. Ziel ist es, den Schülern trotz Sehbehinderung eine größtmögliche Autonomie und somit einen Schulabschluss zu ermöglichen, indem ihnen angemessene Hilfe angeboten wird. Der CDV verfolgt eine rein integrative Philosophie. Die Kinder sind in den Klassen der Grundschule, der Sekundarstufe oder in den Klassen der Schulen der Abteilung für differenzierte Bildung eingeschrieben.

17A, route de Longwy
L-8080 Bertrange
T. 45 43 06-1
F. 45 43 06-700
www.idv.lu
info@cc-cdv.lu



APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS
FRÄIZÄITNOMETTEGER





www.mamerschoulen.lu

